GLANURES ENTOMOLOGIQUES

OU

RECUEIL DE NOTES MONOGRAPHIQUES, DESCRIPTIONS, CRITIQUES, REMARQUES ET SYNONYMIES DIVERSES,

Par M. JACQUELIN DU VAL (Camille).

CAHIER 2. PARIS, 18 MAI 1860.

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR

LE GENRE HENICOPUS

Il y a environ deux ans, ayant eu occasion d'étudier quelques *Henicopus*, je m'aperçus que presque toutes les espèces de ce genre étaient inédites, et résolus de faire un petit travail monographique sur ces insectes encore fort peu connus. Malheureusement, une longue maladie vint interrompre le cours de ce travail, pour lequel j'avais réuni bon nombre de matériaux, et je dus momentanément abandonner mon projet. Depuis ce temps, un certain nombre d'espèces ont été décrites, presque en même temps (1859), par MM. Kiesenwetter, Fairmaire et Boieldieu, ce qui a occasionné plusieurs doubles dénominations. La moitié environ des espèces d'Henicopus, aujourd'hui connues de moi, étant restées inédites, j'ai cru d'autant plus utile de reprendre mon travail, que j'ai

dû à l'obligeance des auteurs cités la communication de tous leurs types, ce dont je leur exprime ici publiquement toute ma gratitude. Je dois aussi tous mes remercîments à mon excellent ami M. H. de Bonvouloir, à mes savants collègues MM. Reiche et Chevrolat, et à mon éditeur et ami M. Deyrolle, qui m'ont communiqué toutes leurs richesses avec une complaisance extrême. Je dois enfin remercier également de leurs obligeantes communications MM. Javet, Lucas et Pellet. Ces riches matériaux m'ont permis de decrire, *de visu*, un nombre relativement considérable d'espèces d'un genre dont on connaissait deux ou trois espèces seulement il y a quelques années à peine.

Genre **Henicopus** Steph.

Labre en carré plus ou moins transverse. Mandibules bidentées. Palpes maxillaires filiformes, à dernier article oblong, tronqué au sommet. Antennes plus ou moins dentées intérieurement surtout chez les mâles. Jambes antérieures terminées au sommet par un crochet corné interne recourbé, bien marqué, accompagné en dedans d'une épine ou crochet plus petit. Tarses assez robustes, à premier article visiblement plus court que le dernier, sauf parfois aux postérieurs; ongles de chaque tarse égaux, munis intérieurement d'un lobe membraneux étroit, soudé, libre tout à fait au sommet seulement où il est arrondi, un peu plus court qu'eux.

Les Henicopus sont toujours d'une couleur noire ou d'un noir bronzé, avec leur corps entièrement revêtu d'une longue et forte pubescence hérissée, presque toujours

concolore chez les mâles, fréquemment grise ou jaunâtre, en entier ou en partie, chez les femelles. Leur pronotum offre constamment de chaque côte une ligne longitudinale sinuée, enfoncée, bien distincte. En outre, leurs mâles se font remarquer par des particularités plus ou moins curieuses de diverses parties de leurs pattes et notamment des tarses. Aussi sont-ils en général parfaitement distincts les uns des autres. L'on éprouve au contraire très souvent une grande difficulté à distinguer les femelles des diverses espèces, et, chose remarquable, ce sont fréquemment les espèces les plus éloignées par leurs mâles qui présentent les femelles les plus semblables.

Le genre Henicopus paraît être propre principalement au midi de l'Europe et surtout à l'Espagne. Les quelques espèces algériennes connues sont identiques à celles de notre continent, et je n'ai trouvé dans les collections aucune espèce particulière d'au delà des mers ni d'au delà du Caucase.

Je diviserai les Henicopus en quatre petits groupes distincts, basés sur les modifications des tarses chez les mâles, et je vais immédiatement entrer en matière, renvoyant à mon Genera pour un plus ample exposé des caractères génériques et pour la discussion touchant la valeur de la coupe dont je m'occupe ici.

Groupe. 1.— Premier article des tarses antérieurs fortement prolongé extérieurement en un fort crochet brusquement recourbé en dedans. Tarses postérieurs à premier article très court, mais fortement prolongé en dedans en un grand appendice plus ou moins dilaté ; à deuxième

article toujours très long. Jambes postérieures fortement courbées. ♂

A. Deuxième article des tarses postérieurs bien distinctement bisinué, se contournant en forme de longue S. ♂ (Esp. 1 à 3).

1. **H. Scutellaris.** Ill.—Lagria scutellaris, Fabr., Ent. Syst. I, 2, 80, 9. ♀ (1792).? —Dasytes scutellaris, Fabr., Syst. El. 2,7?. ♀ (1801).?— Ill. Mag. der Ins., 3, 170. ♂ (1804).—Henicopus scutellaris, Kiesenv., Berl. Ent. Zeits. 1859, 167, ♂, ♀ (type). — Enodius amphicoma, Graells, Memor. de la Com. del Map., g. de Esp., 1858, 50, pl. 2, fig. 8. ♂, ♀.

Mâle. L. 11-12 mill. Assez allongé, d'un noir visiblement plombé ou un peu bronzé; entièrement revêtu d'une villosité hérissée très longue et assez serrée, plus dense sur l'écusson, les côtés du corps et la poitrine, d'un blanc grisâtre en entier, sauf derrière les yeux, sur les parties de la bouche et le dessus de la tête où elle devient noire, rarement plus ou moins entremêlée de longs poils noirs sur les côtés du pronotum. Celui-ci à ponctuation peu serrée et légère, un peu rugueux postérieurement dans son milieu, marqué d'une ligne enfoncée longitudinale médiane plus ou moins légère. Élytres à ponctuation fine, très serrée et par suite un peu rugueuse, marquées sur leur dos de quelques stries longitudinales obsolètes. Cuisses postérieures un peu épaissies. Jambes postérieures obtusément angulées dans leur milieu, légèrement épaissies intérieurement dans leur partie basilaire. Premier article des tarses intermédiaires biacuminé en dedans au sommet. Appendice des tarses postérieurs

grand, large, sécuriforme, coudé presque à angle droit, avec son angle dorsal formant visiblement une petite pointe aigüe; à sommet très obliquement coupé, avec l'angle interne peu aigü. — *Femelle.* L. 9 1/2.— 11 mill. Moins allongée et proportionnellement plus large. Tête offrant moins de poils noirs. Pronotum à ponctuation un peu plus marquée et un peu plus dense, indistinctement rugueux à sa base, point ou à peine sillonné dans son milieu.— Espagne, principalement méridionale.— Cette espèce se distingue facilement par sa grandeur, sa longue villosité d'un blanc grisâtre dans les deux sexes, etc.

Observation. Le Dasytes scutellaris de Fabricius se rapporte évidemment à une femelle d'Henicopus; mais il n'est pas aussi facile, à mon avis, quoi qu'en dise M. Kiesenwetter, de savoir au juste à laquelle. Fabricius ne parle point de la taille de son espèce, et donne à peine quelques mots de description, lesquels peuvent s'appliquer à plusieurs espèces, notamment à celle-ci et à mon H. simplicipes, dont les femelles sont aussi communes l'une que l'autre dans les collections françaises. La description de Fabricius, étant tout à fait insuffisante, doit donc, je crois, être tenue pour nulle. L'on peut néanmoins, avec M. Kiesenwetter, donner à l'espèce actuelle le nom de scutellaris, en attribuant cette dénomination à Illiger. En effet, cet auteur signalant, comme complément de la description de Fabricius, le crochet et l'appendice des tarses des mâles, n'a pu avoir en vue que l'Henicopus dont je viens de donner la description, sans quoi il eût également signalé la différence de coloration du mâle.

2. **H. Confusus** J. du V. — Enodius amphicoma, Graells, Memor. de la Com. del Map. g. de Esp. 1858, 50. ♂ ♀. partim.

Mâle. L. 12 mill. Voisin du H. scutellaris, mais noir, à villosité un peu moins longue et entièrement noire. Appendice des tarses postérieurs semblable, mais avec son angle dorsal tout à fait arrondi, sans trace de petite pointe aiguë, et son angle interne, au contraire, notablement aigu. Les autres caractères comme dans l'espèce précédente. — *Femelle*. L. 11 mill. A peine plus courte que le mâle, notablement plus longue que celle de l'H. scutellaris. Revêtue d'une villosité noire entremêlée de quelques poils gris sur la tête et le long de la suture des élytres, en majeure partie d'un blanc grisâtre en dessous, blanche sur l'écusson, formant une ligne longitudinale d'un blanc jaunâtre le long du bord latéral des élytres et une bande semblable le long de la partie dorsale des jambes. Le reste comme chez la femelle de l'espèce précédente. — Espagne, principalement méridionale.

Observation. M. Graells me paraît avoir confondu cette espèce avec la précédente. Toutefois, celle-ci (H. scutellaris Ill.) constitue le type de son Enodius amphicoma. J'en ai eu sous les yeux des exemplaires envoyés de Cordoue par M. Amor, de qui M. Graells tenait également son espèce.

3. **H. Distinguendus** J du V.

Mâle. L. 9. mill. Assez allongé, noir; entièrement revêtu d'une villosité hérissée, longue et assez serrée, noire de toute part. Pronotum à ponctuation inégale et assez peu serrée, très finement ruguleux le long de sa partie médiane

qui offre une légère ligne enfoncée longitudinale. Élytres à ponctuation fine, très serrée et par suite un peu rugueuse; très obsolètement striées le long de la suture. Cuisses postérieures point sensiblement plus épaisses que les autres. Tarses intermédiaires et jambes postérieures comme chez l'H. confusus. Appendice des tarses postérieurs moins grand, notablement moins large, subsécuriforme, coudé presque à angle droit, avec son angle dorsal formant une pointe aiguë bien marquée, son angle interne au contraire moins aigu, et son sommet beaucoup moins obliquement coupé. — *Femelle.* L. 10 mill. Beaucoup plus large que le mâle; à villosité de même noire en dessus, plus ou moins entremêlée de gris en dessous. Pattes simples. — Espagne. — Le mâle de cette espèce se distingue facilement par les caractères mentionnés. La femelle ressemble à première vue à celles des H. longimanus, melaleucotrichos et tibiellus. Elle diffère de la première par sa taille plus grande et la ponctuation de ses élytres notablement moins fine. On ne peut la confondre avec la seconde qui est plus courte, plus large en arrière, dont les articles 3 à 6 des antennes sont d'un rouge testacé, etc., ni avec la troisième dont les cuisses antérieures sont plus épaisses, munies d une petite dent interne avant le sommet, et dont les élytres sont bordées de grisâtre.

B. Deuxième article des tarses postérieurs point distinctement bisinué, simplement arqué en dedans ou plus rarement presque droit ♂.

X. Premier article des tarses intermédiaires tronqué ou légèrement biacuminé au sommet, mais jamais longuement épineux ♂.

† Appendice des tarses postérieurs coudé ou courbé, mutique sur ses faces ♂.

* Appendice des tarses postérieurs fortement coudé presque à angle droit dans son milieu, fortement acuminé vers le sommet en une pointe très aiguë et un peu relevée en dessus ♂ (Esp. 4.).

4. **H. Armatus** Lucas. — Dasytes armatus, Luc. Expl. sc. de l'Algér. Ins. I, 198, pl. 19. ♂. (1849) (type). — Enicopus falculifer, Fairm., Ann. de la Soc. ent. de Fr., 1859, 53. ♂. (type). — Enicopus acutatus, Boield., An. de la Soc. ent. de Fr., 1859, 469. ♂. (type).

Mâle. L. 8. — 9 1/2 mill. Oblong, noir, entièrement revêtu d'une villosité hérissée, longue et assez serrée, plus dense en dessous et sur les côtés, noire en entier supérieurement, plus ou moins grise en dessous et sur les jambes. Pronotum à ponctuation peu serrée et assez légère, un peu plus dense postérieurement. Élytres à ponctuation fine, très serrée, un peu rugueuse; marquées sur leur dos de quelques stries longitudinales très obsolètes. Cuisses postérieures notablement épaissies. Jambes postérieures obtusément angulées après leur tiers basilaire, lequel est légèrement épaissi intérieurement. Appendice des tarses postérieurs assez grand et assez large, coudé fortement et presque à angle droit dans son milieu, avec son angle dorsal arrondi ou obtus, puis fortement acuminé vers le sommet en une pointe très aiguë assez longue et un peu recourbée en dessus à l'extrémité. Deuxième article des mêmes tarses faiblement arqué. — *Femelle*. L. 7-9 1/4 mill. Proportionnellement un peu plus large. D'un noir plus ou moins plombé; à villosité d'un blanc grisâtre, géné-

ralement plus ou moins mélangée de poils noirs sur le pronotum et surtout la tête, entremêlée sur les élytres de poils bien plus courts, un peu déprimés, assez serrés et également d'un blanc grisâtre, qui toutefois laissent presque toujours à nu de chaque côté une bande longitudinale plus ou moins large, dont la villosité hérissée est en général en outre devenue noire. Écusson revêtu de poils blancs déprimés. Pronotum à ponctuation en général mieux marquée. Pattes simples. — Sicile; Italie; Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Lozère, Auvergne. Algérie.

Variété ♂. *Subvittatus*, Fairm., An. de la Soc. ent. de Fr., 1859, 52 (type). — Villosité devenue blanche le long des bords latéraux des élytres, et plus ou moins aussi le long de la suture.— J'ai observé plusieurs exemplaires de cette variété pris en Sicile et dans les Alpes françaises, en même temps que les individus typiques.

Cette espèce est, après l'H. pilosus, celle qui présente l'habitat le plus étendu. Ses mâles sont très faciles à distinguer par la forme de l'appendice des tarses postérieurs. Les femelles les plus blanches ressemblent à celles de l'H. rugosicollis, mais en diffèrent par leurs élytres proportionnellement plus courtes, moins rugueusement ponctuées, et leur pronotum à ponctuation plus légère et moins serrée. Celles dont les élytres sont marquées d'une bande longitudinale noire se distinguent difficilement des femelles de l'H. vittatus; toutefois, leurs antennes sont obtusément dentées intérieurement (tandis qu'elles sont en dents de scie plus fortes et plus aiguës, notamment celle du cinquième article, chez la femelle du Vittatus); le premier article de leurs tarses postérieurs est sensiblement

plus court que le second (tandis qu'il est à peu près subégal à celui-ci chez l'autre espèce) ; enfin, leurs élytres sont en général un peu moins courtes, à villosité un peu plus longue et à ponctuation un peu plus serrée, mais ces derniers caractères, très légers du reste, deviennent parfois nûls.

Observation. Le Dasytes armatus de M. Lucas a été rapporté à l'H. scutellaris par M. Kiesenwetter, par M. Rosenhauer à mon H. armipes, je crois, dans les collections que j'ai sous les yeux à trois autres espèces différentes. La description donnée par M. Lucas peut, en effet, s'appliquer à plusieurs espèces méridionales, mais point, par exemple, à mon avis, à l'H. scutellaris. L'auteur ayant eu l'extrême obligeance de me communiquer le seul type existant de son D. armatus, j'ai pu me convaincre qu'il était identique à l'espèce récemment décrite sous les noms de Falculifer et Acutatus. L'exemplaire en question se rapporte parfaitement à la figure donnée par M. Lucas, sur laquelle l'on a très bien représenté la bordure latérale blanche des élytres, qui existe parfois chez l'espèce dont je m'occupe. Le dessin de l'appendice des tarses postérieurs des mâles ne convient pas, il est vrai, à l'appendice offert par le type, mais il peut être fautif, car il ne convient bien à aucun de ceux des espèces connues. Il ne serait pas impossible du reste qu'il eût été fait d'après quelque exemplaire, aujourd'hui détruit, d'une autre espèce confondue par M. Lucas. Mais le type existant concordant avec la figure donnée de l'insecte, je ne crois pas que l'on puisse rejeter ni appliquer à une autre espèce que celle-ci le nom d'H. armatus.

** Appendice des tarses postérieurs brusquement coudé presque à angle droit dans son milieu, obtus ou arrondi au sommet et ne formant aucun angle saillant apical ni interne ♂. (Esp. 5 à 7).

5. **H. Rugosicollis** J. du V.

Mâle. L. 10-11 mill. Assez allongé, d'un noir plus ou moins visiblement ou à peine plombé; entièrement revêtu d'une villosité hérissée, longue et assez serrée, plus dense en dessous où elle est d'un blanc grisâtre de même que sur les pattes, supérieurement tantôt noire et tantôt plus ou moins entremêlée de poils grisâtres, notamment sur le pronotum, mais formant toujours une bande longitudinale grise plus ou moins marquée sur la suture et une bordure blanchâtre plus dense le long des bords latéraux des élytres; écusson d'un blanc grisâtre. Pronotum à ponctuation bien marquée et assez serrée, confluente et rugueuse postérieurement et le long de la partie médiane du disque, qui offre une ligne enfoncée légère. Élytres à ponctuation fine, extrêmement serrée et par suite rugueuse, marquées sur leur dos de quelques stries longitudinales légères, qui produisent en général deux petites côtes obsolètes. Cuisses postérieures faiblement épaissies. Jambes postérieures fortement arquées dans leur milieu. Appendice des tarses postérieurs grand, assez large, coudé fortement et presque à angle droit dans son milieu, avec son angle dorsal très obtus, mais toutefois assez visible ; son sommet largement arrondi. Deuxième article des mêmes tarses faiblement arqué. — *Femelle*. L. 7 1/2-10 mill. Notablement plus courte et plus large proportionnellement; d'un plombé obscur; à villosité en entier d'un

blanc grisâtre, entremêlée, principalement sur les élytres, de poils bien plus courts, déprimés, assez serrés, et de même couleur qui, toutefois, laissent presque toujours à nu, de chaque côté sur ces dernières, une bande longitudinale assez large. Ponctuation du pronotum plus uniformément serrée, mais point ou peu rugueuse sur le milieu du disque. Pattes simples. — Galice.

Le mâle de l'H. rugosicollis ne peut se confondre avec aucun autre; la femelle qui ressemble à première vue à celle de l'H. vittatus, s'en distingue par ses élytres visiblement plus longues et sa ponctuation notablement différente.

6. **H. Pyrenæus** Fairm. Ann. de la Soc. ent. de Fr., 1859. 50. ♂. ♀. (type).

Mâle. L. 9 mill. Oblong, d'un beau noir, entièrement revêtu d'une villosité hérissée longue et serrée, notamment sur les côtés, noire en totalité ou à peine parsemée de quelques poils grisâtres en dessous. Pronotum à ponctuation éparse. Ponctuation et sculpture des élytres comme chez l'H. longimanus. Cuisses postérieures notablement épaissies. Jambes postérieures comme chez ce dernier. Appendice des tarses postérieurs assez grand mais pas très large, brusquement coudé presque à angle droit dans son milieu, avec son angle dorsal arrondi ainsi que le sommet, lequel est un peu plus étroit que le point où s'opère le coude. Deuxième article des mêmes tarses légèrement arqué. — *Femelle*. L. 9 mill. Visiblement plus large, d'un noir bronzé; à villosité entièrement d'un blanc grisâtre en dessous et sur les pattes, entremêlée de poils gris sur le pronotum, plus ou moins grise sur la suture et formant

une bordure blanchâtre dense le long des bords latéraux des élytres. Celles-ci à ponctuation plus forte. Pattes simples. — Hautes-Pyrénées.

Cette espèce est très voisine de l'H. longimanus; toutefois le mâle se distingue par sa forme moins allongée et moins étroite, par sa villosité un peu plus longue et plus noire, par l'appendice de ses tarses postérieurs plus étroit au sommet, etc. La femelle diffère par sa couleur plus métallique, sa villosité, et la ponctuation de ses élytres plus forte. Son écusson est revêtu de poils noirs (du moins dans l'exemplaire très frais que j'ai sous les yeux). Elle a beaucoup d'analogie avec la femelle de l'H. armipes, mais elle s'en distingue par ses élytres visiblement plus courtes, sa forme plus large et sa couleur plus métallique.

7. **H. longimanus** Kiesenw., Berlin. Ent. Zeits, 1859, 168. ♂, ♀ (type).

Mâle. L. 9 mill. Assez allongé et assez étroit, d'un noir légèrement plombé, entièrement revêtu d'une villosité hérissée assez longue et assez serrée, notamment sur les côtés, assez courte sur les élytres, d'un noir brun ou brunâtre en dessus, mélangée de gris obscur sur les pattes et le long des bords latéraux des élytres. Pronotum à ponctuation bien marquée, mais peu serrée. Élytres à ponctuation fine, très serrée et par suite un peu rugueuse; marquées sur leur dos de stries longitudinales obsolètes. Cuisses postérieures fortement épaissies. Jambes postérieures obstusément angulées vers le milieu. Appendice des tarses postérieurs assez grand, mais pas très large, brusquement coudé presque à angle droit dans son milieu,

avec son angle dorsal obtus et son sommet notablement arrondi, celui-ci au moins aussi large que le point où s'opère le coude. Deuxième article des mêmes tarses visiblement arqué. Pattes antérieures paraissant légèrement plus longues que chez les espèces voisines, avec le sommet des jambes d'un roux testacé en dedans. — *Femelle*. L. 8 mill. Plus courte et proportionnellement beaucoup plus large ; à villosité assez longue, entièrement noire en dessus, en majeure partie grisâtre en dessous et sur les pattes. Celles-ci simples. Jambes antérieures plus ou moins teintées de ferrugineux au moins au sommet. — Catalogne.

*** Appendice des tarses postérieurs fortement courbé seulement ou très obtusément coudé, en général plus ou moins obliquement arrondi ou subtronqué au sommet, lequel forme en dedans un angle toujours marqué, un peu relevé et souvent très aigü. ♂ (Esp. 8 à 11.)

8. **H. Armipes.** J. du V. — Enicopus armatus, Rosenh, Die Thiere Andal, 165. ♂, ♀. (1856).

Mâle. L. 9 1/2-11 1/4 mill. Assez allongé, d'un noir très faiblement plombé ; entièrement revêtu d'une villosité hérissée assez longue et serrée, principalement sur les côtés, noire en totalité, mais en général parsemée de quelques poils gris en dessous et sur les jambes. Pronotum à ponctuation bien marquée et assez serrée, surtout en arrière. Elytres à ponctuation fine, extrêmement serrée et par suite rugueuse ; marquées d'un large mais léger sillon le long de la suture, et de quelques stries très obsolètes à côté. Cuisses postérieures notablement épaissies. Jambes postérieures fortement arquées, avec un petit

épaississement interne devant leur milieu. Appendice des tarses postérieurs grand, mais pas très large, anguleusement arqué, à peine plus large au sommet où il est arrondi mais point oblique ; muni d'un angle apical interne formant une petite dent peu aigüe, légèrement relevée, mais courte et peu saillante. Deuxième article des mêmes tarses médiocrement arqué.— *Femelle.* L. 9-10 mill. En général guère ou parfois même point sensiblement plus large, d'un noir légèrement plombé ou un peu bronzé ; à villosité d'un gris blanchâtre en dessous et sur les jambes, en général entremêlée de poils gris plus courts sur le pronotum, formant une bande sur la suture et une bordure plus dense le long des bords latéraux des élytres d'un blanc grisâtre. Écusson revêtu de poils noirs. Pattes simples.— Andalousie.

Le mâle de l'H. armipes se distingue facilement de ceux des trois autres espèces de sa petite subdivision, par sa taille, sa ponctuation et la structure de l'appendice de ses tarses postérieurs. Sa femelle ressemble beaucoup à certains exemplaires de celle de l'H. armatus, mais elle en diffère par sa forme en général plus étroite, par son écusson à poils noirs, par le deuxième article de ses tarses postérieurs sensiblement plus long, et enfin ses ongles ferrugineux dans leur partie terminale.

Observation. L'Enicopus armatus de M Rosenhauer, dont cet auteur ne donne point de description complète, doit, je pense, se rapporter à cette espèce.

9. **H. ibericus.** J. du V. — Dasytes scutellaris, Kust. Kaf. Eur. XIX, 14. ♀ (1849).

Mâle. L. 6 1/2. — 7 mill. Un peu allongé, noir, entiè-

rement revêtu d'une villosité hérissée longue et serrée, mais assez courte sur la surface des élytres, noire en totalité. Pronotum à ponctuation peu serrée, irrégulière, marqué d'un léger sillon longitudinal médian raccourci des deux parts. Ecusson assez grand, plus large que long, très finement et densément pointillé, brunâtre. Élytres à ponctuation plus ou moins fine, très serrée, un peu rugueuse, marquées sur leur dos de quelques stries très obsolètes ou même tout à fait indistinctes. Cuisses postérieures assez épaisses. Jambes postérieures fortement arquées. Appendice des tarses postérieurs grand, assez large, obtusément angulé dans son milieu, à peine plus large au sommet où il est arrondi, point ou peu oblique, et muni d'un angle interne visiblement relevé, mais court, très peu saillant et à peu près droit. Deuxième article des mêmes tarses médiocrement arqué. — *Femelle.* L. 6 1/2-7 mill. Plus courte et notablement plus large, d'un noir plombé ou d'un bronzé obscur ; à villosité d'un blanc grisâtre, en général plus ou moins mélangée de poils noirs sur la tête et les côtés du pronotum, entremêlée sur les élytres de poils bien plus courts, très déprimés, assez serrés et également d'un blanc grisâtre, qui toutefois laissent presque toujours à nu, de chaque côté, une bande longitudinale assez large, dont la villosité hérissée est alors devenue obscure. Écusson revêtu de poils blancs déprimés. Pattes simples. — Espagne.

Le mâle se distingue facilement de celui du pilosus par la structure de l'appendice des tarses postérieurs et la ponctuation des élytres plus fine et surtout visiblement plus serrée. La femelle diffère des femelles blanches de

ce dernier par le même caractère de ponctuation, par la courte pubescence des élytres tout à fait déprimée et masquant davantage la couleur foncière, etc. Elle se distingue de celle de l'H. vittatus, ordinairement plus grande, par ses antennes en scie moins aiguë, le deuxième article de ses tarses postérieures plus long proportionellement au premier, et la ponctuation de ses élytres un peu plus fine en général et encore plus serrée; de celle de l'H. armatus, presque toujours notablement plus grande, par la villosité hérissée de ses élytres moins longue, la pubescence courte plus fortement déprimée et tout à fait couchée, etc.

Observation. Le D. scutellaris de Kuster me semble se rapporter très bien à la femelle de cette espèce, tant par sa description que par sa taille et sa patrie.

10. **H. Pilosus**. Scop. — Cantharis pilosa, Scop. Ent. Carn. 41, 131 (1763). — Dermestes hirtus, Lin. Syst. nat. éd. 12. I. II. (1767). — Enicopus hirtus, Redt. Faun. Austr. éd. 2. 545 ♂, ♀ (1858). — Henicopus hirtus, Kiesenw. Berl. Ent. Zeits. 1859. 167. ♂, ♀. (type). — Dasytes ater, Fabr, Mant. I. 94, 18. (1787). — Fabr. Syst. Eleuth. II. 71. (1801). — Kust. Kaf. Eur. XIV. 15. ♂, ♀. (1849). — Lagria atra, Fabr. Ent. Syst. I. II. 80. ♂, ♀. (1792). — Melyris ater, Oliv. Ent. II. 9. pl. 2. fig. 8 a-c. ♂. ♀. (1790). — Lagria nigra, Petagn. Ins. Calabr. 12. fig. 9. (1820)? — Enicopus truncatus, Fairm. Annal. de la soc. ent. de Fr. 1859, 51. ♂, ♀. (type).

Mâle. L. 6 1/4 — 9 1/2 mill. En général plus ou moins oblong, mais parfois un peu plus allongé et plus étroit, d'un noir profond, rarement très faiblement bronzé, en-

tièrement revêtu d'une villosité hérissée assez longue et serrée, mais plus courte sur la surface des élytres, noire en totalité, du moins le plus souvent. Pronotum à ponctuation assez fine et très peu serrée. Elytres à ponctuation bien marquée, médiocrement fine et pas très serrée, mais néanmoins un peu rugueuses, marquées sur leur dos de quelques stries obsolètes assez souvent tout à fait effacées. Cuisses postérieures notablement épaissies. Jambes postérieures fortement arquées, avec un petit épaississement interne sur leur moitié basilaire. Appendice des tarses postérieurs assez grand, plus ou moins large, fortement ou anguleusement courbé, en général notablement élargi vers le sommet, mais parfois à peine, presque toujours fortement, et le plus souvent en outre obliquement, arrondi à ce dernier, plus rarement presque tronqué, muni d'un angle subapical interne formant une petite dent très aiguë, assez saillante, un peu relevée en dessus, sans sinuosité distincte derrière sa base ou au plus avec une sinuosité légère. Deuxième article des mêmes tarses notablement courbé. — *Femelle.* L. 6 1/4 — 8 1/2 mill. En général proportionnellement plus courte et plus large, d'un noir faiblement ou à peine bronzé chez les exemplaires typiques dont la villosité est d'un blanc grisâtre en dessous, sur les pattes, le long des bords latéraux des élytres, et plus ou moins aussi sur la suture où, de plus, elle est entremêlée, ainsi que sur le pronotum, de petits poils bien plus courts, un peu déprimés et de même couleur. Écusson revêtu de poils blanchâtres déprimés. Pattes simples. — Europe méridionale; Midi de la France; Autriche; Russie méridionale. Algérie.

Variété ♂. — Chez certains exemplaires, la villosité devient plus ou moins semblable à celle des femelles typiques ou même tout à fait identique. Plus rarement, elle devient même entièrement blanchâtre et pareille à celle des variétés femelles, comme je l'ai constaté sur deux exemplaires. — France méridionale.

Variété ♀. — Couleur plus plombée. Villosité blanchâtre en entier, entremêlée supérieurement de toutes parts de petits poils bien plus courts, un peu déprimés et de même couleur. — On observe, en outre, des variétés intermédiaires qui, avec la pubescence blanchâtre courte, présentent la villosité hérissée, mélangée de noir, notamment sur le pronotum. — France méridionale ; Espagne.

Cet Henicopus est très variable, et l'on croirait, de prime abord, pouvoir établir plusieurs espèces à ses dépens, mais j'ai voulu le tenter en vain ; l'étude attentive d'une longue série de 75 exemplaires, provenant de pays divers, m'a pleinement démontré qu'il n'existait entre eux, aucun caractère différentiel important ni certain.

Observation. — L'H. truncatus de M. Fairmaire, dont j'ai plusieurs exemplaires sous les yeux, vient à l'appui de l'assertion précédente. Son mâle diffère du Pilosus type, principalement par l'appendice des tarses postérieurs moins élargi vers le sommet, où il est subtronqué; mais cet appendice varie un peu, sous ce rapport, chez le Pilosus. Il est d'autant plus fortement et obliquement arrondi, qu'il est plus élargi. Je le trouve dans deux exemplaires de la Russie méridionale, aussi étroit que chez le Truncatus, sinon davantage, et cependant, encore arrondi au sommet. Quant à la couleur plus lui-

sante, et à la ponctuation des élytres un peu moins serrée, que l'on observe en général chez le Truncatus, ce sont des caractères légers sans fixité et sans valeur. Enfin, la femelle de ce dernier insecte n'a été trouvée différente de celle du Pilosus, par M. Fairmaire, que parce qu'il l'a comparée aux variétés blanchâtres répandues dans le Midi de la France. — Je dois ajouter, pour compléter l'histoire des variations de l'H. Pilosus, que chez les mâles, le 2e article des tarses postérieurs est sujet à être plus ou moins long, et que chez les femelles, l'angle sutural du sommet des élytres peut parfois se prolonger légèrement en forme de bec. Ce dernier caractère paraît fréquent chez le Truncatus, mais je l'ai observé aussi chez une femelle blanchâtre en arrière. On l'observe encore parfois également, mais d'une manière plus légère, chez les femelles d'autres espèces.

Remarque. — M. Motschoulsky (Bull. de Mosc. 1849, n° 3, p. 82) a décrit beaucoup trop brièvement, selon son habitude, pour qu'on puisse la reconnaître, une espèce soi-disant nouvelle, à laquelle il ne sait pas trop s'il doit donner le nom de Pilosus ou de Steveni. Cette espèce a toute sorte de droits a être tenue pour nulle. Un exemplaire de la collection de M. Chevrolat, donné par M. Motschoulsky lui-même, sous le nom de Pilosus, comme provenant du Derbent, se rapporte parfaitement à l'espèce que je viens de décrire.

Note. — L'Henicopus dont je viens de parler, est généralement connu sous le nom d'H. hirtus Lin. Toutefois j'ai du changer, quoique à regret, ce dernier nom, en celui de Pilosus donné antérieurement par Scopoli. Je

n'eus certainement pas effectué ce changement, si le nom employé par Scopoli eût été obsolète, mais c'est tout au contraire ici le nom attribué à Linné qui n'offre aucune certitude. En effet, on peut appliquer à la plupart des espèces les quelques mots de description, ainsi que l'indication de patrie, donnés par Linné ; et c'est uniquement, comme l'a dit M. Kiersenwetter, parce que l'espèce actuelle est la plus commune qu'on lui a attribué le nom d'H. hirtus. Scopoli nous a donné une description plus longue, quoiqu'il est vrai, également assez vague, mais comme cet auteur indique d'une manière précise la taille et (chose importante) la patrie de son insecte, on ne peut douter qu'il n'ait eu sous les yeux l'Henicopus dont je viens de m'occuper.

11. **H. Parnassii.** Kiesenw. Berl. Ent. Zeits. 1859, 166. ♂, ♀. (type). — Enicopus orientalis, Fairm. An. de la Soc. ent. de Fr. 1859, 51. ♂, ♀. (type).

Mâle. L. 8-10 mill. Oblong ou légèrement allongé ; d'un noir profond ou à peine bronzé ; entièrement revêtu d'une villosité hérissée assez longue et serrée, graduellement plus courte supérieurement vers la partie postérieure du corps, noire en totalité. Pronotum à ponctuation peu serrée, plus forte et plus dense postérieurement au milieu. Elytres comme chez l'H. pilosus. Cuisses et jambes postérieures de même. Appendice des tarses postérieurs assez long, mais pas très large, fortement courbé, à peine, ou même pas, plus large au sommet où il est arrondi, muni d'un angle subapical interne formant une petite épine très aiguë, bien saillante, notablement recourbée en dessus et produisant une sinuosité assez pro-

fonde derrière sa base. Deuxième article des mêmes tarses notablement courbé. — *Femelle.* L. 6 1/2-8 3/4 mill. A peine plus courte; d'un noir plus bronzé; à villosité comme chez les exemplaires typiques les plus obscurs du pilosus. Ecusson noir, ou avec quelques poils blanchâtres. Pattes simples. — Grèce; Turquie d'Europe; Asie mineure.

Le mâle de cette espèce diffère de celui du pilosus par la structure de l'appendice des tarses postérieurs dont l'angle subapical forme une épine plus détachée, plus longue, plus fortement relevée, etc. La femelle se distingue très difficilement. Toutefois, en général elle est un peu moins courte que celle du pilosus, a l'écusson noir ou revêtu seulement de quelques poils blanchâtres (du moins d'après 6 exemplaires que j'ai sous les yeux), et offre la ponctuation plus serrée en avant et en arrière sur le milieu du pronotum. Les caractères, autres que ceux de l'appendice tarsal, invoqués par M. Kiesenwetter, pour séparer cette espèce du pilosus, n'ont pas de valeur.

† †, Appendice des tarses postérieurs droit, armé d'une forte épine aiguë perpendiculaire vers le sommet de sa face externe. ♂. (Esp. 12.).

12. **H. Calcaratus.** Kiesenw. Berlin. Ent. Zeits. 1859. 165. ♂, ♀. (type). — Enicopus Bonvouloirii, Boield. Annal. de la Soc. ent. de Fr. 1859. 468. ♂. (type).

Mâle. L. 8-9 mill. Oblong, d'un noir parfois faiblement plombé; entièrement revêtu d'une villosité hérissée assez longue et serrée, mais plus courte sur la surface des élytres, noire supérieurement, plus ou moins grise en dessous et sur les pattes, blanchâtre le long des bords

latéraux des élytres et plus ou moins aussi sur la suture. Pronotum à ponctuation peu serrée. Elytres à ponctuation fine, très serrée et par suite un peu rugueuse; marquées sur leur dos de quelques stries obsolètes. Cuisses postérieures peu épaissies. Jambes postérieures très fortement arquées. Appendice des tarses postérieurs médiocre, très peu élargi, droit, un peu atténué en pointe mousse au bout, muni d'une petite gibbosité basilaire sur sa face interne, et, sur sur sa face externe, au-delà du milieu, d'une forte et longue épine aiguë presque perpendiculaire à cette face, mais néanmoins légèrement recourbée en arrière. Deuxième article des mêmes tarses à peine courbé ou presque droit. — *Femelle*. Inconnue. — M. Kiesenwetter qui l'a vue se borne à dire d'elle : « A peine plus courte; pattes simples. » — Barcelone; Rome.

XX. Premier article des tarses intermédiaires fortement divisé, en dessous au sommet, en deux notables épines aiguës, dont l'externe très longue. ♂. (Esp. 13-14).

13. **H. Spiniger.** J. du V.

Mâle. L. 9 1/2 mill. Oblong, noir; entièrement revêtu d'une villosité hérissée longue et serrée, graduellement plus courte supérieurement en arrière, noire en totalité. Pronotum à ponctuation bien marquée, irrégulière, médiocrement serrée, un peu rugueuse transversalement au dessus de la base. Elytres à ponctuation fine, extrêmement serrée, légèrement rugueuse, marquées le long de la suture d'un sillon assez large, mais léger, et à côté de quelques stries obsolètes. Tarses intermédiaires à premier article divisé, en dessous au sommet, en deux notables épines aiguës, dont l'interne est forte mais assez courte,

et l'externe très longue et un peu courbe ; à deuxième article très obliquement coupé en dessus au sommet et notablement prolongé en dessous ; troisième et quatrième de même, mais bien moins à mesure. Cuisses postérieures épaissies. Jambes postérieures fortement quoique obtusément angulées vers leur milieu. Appendice des tarses postérieurs très grand, large, brusquement coudé à angle droit avant son milieu, avec son angle dorsal muni d'une dent toute petite, mais distincte ; longuement arrondi au sommet et formant au dessous un angle interne peu marqué et des plus ouverts. Deuxième article des mêmes tarses légèrement courbé. — *Femelle*. L. 8 mill. Visiblement plus courte et plus large, d'un plombé obscur, à villosité blanchâtre en entier, disposée sur les élytres, où elle est très-longue, en six séries longitudinales régulières bien distinctes, y compris celles de la suture et du rebord, entremêlée de petits poils courts fortement déprimés, de même couleur. Pattes simples, d'un ferrugineux brunâtre.— Espagne. Deux exemplaires (♂, ♀), de la collection de M. Reiche.

14. **H. Hoplotarsus**, J. du V.

Mâle. L. 9 mill. Assez allongé, d'un noir plombé ; entièrement revêtu d'une villosité hérissée assez longue et serrée, mais courte sur la surface des élytres ; noire et blanchâtre par mélange sur la tête et le pronotum, noire sur les élytres, mais blanchâtre en entier sur l'écusson et la suture, le long des bords latéraux, sur tout le dessous du corps et les pattes. Pronotum et élytres à ponctuation comme chez le Spiniger : celles-ci marquées sur leur dos de quelques stries légères. Tarses intermédiaires égale-

ment comme chez cette dernière espèce, mais à épine externe encore plus longue. Cuisses postérieures assez épaisses. Jambes postérieures obtusément angulées. Appendice des tarses postérieurs aussi long que chez le Spiniger, mais notablement moins large, coudé presque à angle droit avant son milieu, avec son angle dorsal tout à fait arrondi, formant au-dessous du sommet, qui est également arrondi, un angle interne obtus assez sensible. Deuxième article des mêmes tarses légèrement courbé.— *Femelle.* Inconnue.— Espagne. Un exemplaire de la collection de M. Deyrolle.

Cette curieuse espèce se distingue facilement de la précédente par sa forme plus longue, sa villosité différente, et la structure de l'appendice tarsal postérieur Les antennes sont robustes et largement dentées chez l'une et l'autre, mais notablement chez celle-ci.

Groupe. 2. — Premier article des tarses antérieurs simple et mutique dans les deux sexes. Tarses postérieurs comme dans le groupe 1. Jambes postérieures légèrement courbées. ♂ (Esp. 15).

15. **H. Vittatus**. Kiesenw. Berlin. Ent. Zeits, 1859. 165. ♂, ♀ (type).

Mâle. L. 7 1/2- 8 1/2 mill. Notablement allongé et étroit, d'un plombé obscur; entièrement revêtu d'une villosité hérissée, serrée, assez longue sur la tête le pronotum et les côtés, assez courte sur la surface des élytres, d'un gris blanchâtre, plus ou moins mélangée de noir (ou même noire en majeure partie) sur la tête et le pronotum, et devenant, en général, noire ou obscure sur une bande

longitudinale plus ou moins marquée de chaque élytre. Yeux globuleux et très saillants. Pronotum assez étroit, à ponctuation très peu serrée. Elytres à ponctuation très fine, très serrée, légèrement rugueuse; marquées sur leur dos de quelques stries obsolètes qui produisent en général deux côtés longitudinales très faibles. Cuisses postérieures faiblement épaissies. Jambes postérieures légèrement courbées. Appendice des tarses postérieurs long, mais assez étroit, un peu courbé après son milieu, arrondi au bout. Deuxième article des mêmes tarses à peine courbé ou presque droit. — *Femelle*. L. 7 1/2-8 1/2 mill. Courte, large, ovale oblongue, à villosité un peu plus longue sur les élytres que chez le mâle, plus blanche, plus apparente, avec la bande longitudinale noire des élytres plus marquée, mais du reste disposée tout à fait comme chez les femelles de l'H. Ibericus. Yeux ordinaires. Pronotum à ponctuation mieux marquée et surtout plus dense. Élytres à ponctuation notablement moins fine et plus rugueuse. Pattes simples. — Catalogne.

Le mâle de cette espèce est des plus distincts et remarquable par la saillie de ses yeux. La femelle, au contraire, ressemble beaucoup à celle de plusieurs autres Henicopus, et notamment à celles des H. Parnassii et Ibericus, dont j'ai déjà dit en quoi elle différait.

Groupe 3. — Premier article des tarses antérieurs dilaté, robuste, mais mutique. Tarses postérieurs à premier article très long, sans appendice dilaté, mais terminé intérieurement au sommet par un très fort crochet aigu ; à deuxième article, au contraire, très court. Jambes posté-

rieures à peine courbées à l'extrémité. ♂. (Esp. 16-18.).

16. **H. Senescens**, J. du V. —

Mâle. Inconnu. — *Femelle.* L. 7 1/2 mill. Ovale-oblongue, assez large, d'un plombé obscur ; entièrement revêtue d'une villosité hérissée assez longue et serrée, en entier d'un blanc grisâtre, entremêlée supérieurement de poils plus courts et à peine déprimés de même couleur. Écusson blanc. Antennes assez courtes et robustes, à 5e article notablement plus grand et plus large que le suivant, teinté de ferrugineux obscur de même que les contigus. Pronotum à ponctuation médiocrement serrée. Élytres à ponctuation serrée, médiocrement fine, un peu rugueuse; marquées de deux sillons longitudinaux très obsolètes vers la suture. Pattes simples, avec les cuisses antérieures un peu plus épaisses, et le premier article des tarses postérieurs égal en longueur au second —Espagne.

Je n'ai vu qu'une seule femelle de cette espèce, confondue avec celle de l'H. Vittatus, dans la collection de M. Chevrolat. Elle se distingue facilement de celles du Senex et du Melaleucotrichos, par le premier article de ses tarses postérieurs seulement égal au 2nd ; de la première, en outre, par la ponctuation de ses élytres sensiblement plus fine, et de la seconde, par sa villosité blanchâtre en entier. Elle s'éloigne de toutes les femelles voisines par la structure de ses antennes, et encore par le premier article des tarses postérieurs qui, chez les autres, est presque toujours plus court que le second, ou tout au plus subégal. Le mâle m'est resté malheureusement inconnu, mais, à en juger par les affinités de la femelle, il doit, je pense, rentrer dans mon groupe 3.

17. **H. Senex**, Rosenh. Die Thiere Andalus. 167, ♂, ♀. (1856), Enicopus.

Mâle. L. 7 1/4-8 mill. Oblong, d'un plombé obscur ou un peu bronzé ; à villosité comme chez le suivant, mais autrement colorée, d'un blanc grisâtre en entier en dessous et sur les pattes, de même, mais plus ou moins mélangée de noir sur la tête et le pronotum, noire sur les élytres où elle devient blanche le long des bords latéraux, et plus ou moins blanchâtre sur la suture et à la base, ainsi que sur l'écusson. Ponctuation du pronotum peu serrée. Élytres à ponctuation forte, serrée et notablement rugueuse. Antennes comme chez le suivant. Pattes modifiées tout à fait de même, mais avec leurs diverses parties moins robustes, les pattes postérieures surtout étant proportionnellement plus grêles, leurs cuisses antérieures un peu moins fortement épaissies et surtout moins renflées, et les épines des tarses intermédiaires un peu moins divergentes. — *Femelle*, L. 7-8 mill. Plus courte et plus large, un peu élargie postérieurement ; à villosité blanchâtre en entier ou à peine entremêlée de noir sur la tête et le pronotum, et le long du milieu de chaque élytre. Antennes et pattes comme chez la suivante. — Andalousie.

J'ai craint d'abord que cette espèce ne fût une variété de la suivante, mais j'ai trouvé la ponctuation des élytres constamment plus forte et plus rugueuse dans l'un et l'autre sexe, les pattes du mâle moins robustes, enfin la couleur du corps et de la villosité toujours bien tranchée. M. Rosenhauer, qui a vu un grand nombre d'exemplaires de la première, et, M. Graells, qui a décrit la seconde, ne si-

gnalent ni l'un ni l'autre de variations. J'ajouterai que, si chez d'autres espèces la villosité peut subir des variations notables, l'on ne voit jamais les deux sexes passer brusquement et en même temps d'une coloration à une autre, mais bien la femelle se modifier souvent notablement, et le mâle, dans des cas rares seulement, prendre l'aspect de celle-ci.

18. H. **Melaleucotrichos**, Graells. — Allotarsus melaleucotrichos. Grael., Mem. de la Com. del Map. g. de Esp. 1858. 55, pl. 7, f. 1. ♂, ♀.

Mâle. L. 7-8 1/2 mill. Suboblong, assez large, peu convexe; noir, entièrement revêtu d'une villosité hérissée médiocrement longue, mais dense, noire en entier, sauf à la base des cuisses et sur le côté externe des jambes où elle est cendrée. Ponctuation du pronotum peu serrée. Élytres à ponctuation assez forte (moins toutefois que chez le Senex), serrée et un peu rugueuse. Antennes assez courtes, mais très robustes, avec leurs 4e et 5e articles principalement très grands, fortement comprimés, larges, presque carrés; leurs articles 3 à 7 (et parfois aussi 8) d'un rouge testacé, avec l'angle interne des 3 (ou 4) derniers plus ou moins marqué de noir. Pattes robustes. Les antérieures avec leurs cuisses fortement renflées, très épaisses; leurs jambes fortement et sinueusement élargies, largement excavées longitudinalement en dedans, et de plus incisées vers le milieu de leur bord supérieur; enfin leurs tarses avec le premier article fortement courbé à sa base, et notablement dilaté en dedans vers le sommet. Les intermédiaires avec le 1er article de leurs tarses divisé en deux épines aiguës très longues,

grêles et très divergentes, et le second prolongé en dessous, au sommet, en une assez longue lanière étroite. Les postérieures avec leurs cuisses faiblement épaissies, et le premier article de leurs tarses à peine moins long que les jambes, légèrement courbé, et terminé au sommet, intérieurement, par un très fort crochet aigu. — *Femelle*.L. 7 1/2—8 1/2 mill. Courte, large, avec les élytres notablement dilatées postérieurement ; noire, à villosité en majeure partie grisâtre en dessous, noire en entier en dessus, ou à peine entremêlée de quelques poils gris sur le pronotum, la suture et les bords latéraux des élytres. Antennes robustes, mais beaucoup moins que chez le mâle, colorées de même, avec leur 5e article triangulaire et bien plus grand et plus large que le suivant. Pattes simples, avec les cuisses antérieures un peu épaissies, et le premier article des tarses postérieurs presque aussi long que les 3 suivants réunis. — Espagne méridionale.

Les femelles des H. Senex et Melaleucotrichos se distinguent facilement, sans parler de leurs antennes, par la longueur, inusitée chez ce sexe, du premier article de leurs tarses postérieurs.

Groupe 4. — Premier article des tarses antérieurs et postérieurs court, simple, et mutique, dans les deux sexes. Jambes postérieures droites.

A. Premier article des tarses intermédiaires simple et mutique dans les deux sexes.

X. Cuisses antérieures fortement renflées, et munies d'une grosse dent interne au sommet, ♂ ; modérément

épaissies et subdentées, ♀. Deuxième article des tarses postérieurs subégal au premier, chez les deux sexes. (Esp. 19.).

19. **H. Tibiellus**, Rosenh. Die Thie. Andal. 165. ♂, ♀, Enicopus. (1856). — Kiesenw. Berl. Ent. Zeits. 1859, 164, ♂. (type). —

Mâle. L. 8–9 1/2 mill. Oblong, noir ou faiblement plombé, entièrement revêtu d'une villosité hérissée assez longue et dense, noire en dessus, soit en entier, soit avec quelques poils cendrés sur la suture et le long des bords latéraux des élytres, plus ou moins grisâtre en dessous, toujours blanche au côté externe des jambes. Pronotum distinctement rétréci en arrière, à ponctuation assez serrée. Élytres à ponctuation assez forte, très serrée et rugueuse. Antennes assez longues et robustes, à deuxième article petit, troisième légèrement allongé, un peu obconique; les suivants notablement comprimés, brusquement bien plus larges, fortement dentés en scie intérieurement, avec les cinquième et surtout quatrième les plus grands. Cuisses antérieures fortement renflées, très grosses, avec leur angle apical interne formant une grosse dent aiguë très saillante. Leurs trochanters munis chacun dans leur milieu d'une forte épine un peu dirigée en avant. Jambes antérieures un peu courbes à leur base. Pattes postérieures tout à fait simples. — *Femelle*. L. 9 1/2 mill. Visiblement plus large, en général plus métallique, à villosité tantôt plus cendrée seulement en dessous, sur la suture et le long des bords latéraux des élytres, tantôt cendrée aussi en partie sur le pronotum, d'autres fois enfin (ex Rosenhauer) presque en entier de

cette couleur. Antennes plus courtes, à articles notablement moins larges et moins fortement dentés. Cuisses antérieures modérément épaissies, munies près du sommet d'une petite dent interne aiguë; leurs trochanters mutiques. — Andalousie. Maroc.

Observation. Quoique M. Rosenhauer ne mentionne point l'épine des trochanters antérieurs des mâles (caractère qui lui aura échappé) et signale la villosité des femelles comme cendrée en entier (caractère sujet à varier), je pense, avec M. Kiesenwetter, que notre espèce est bien celle qu'il a fait connaître sous le nom de Tibiellus.

XX. Cuisses toutes entièrement simples et semblables, ♂ et ♀. Deuxième article des tarses postérieurs égal en longueur aux trois derniers réunis. ♂ (Esp. 20).

20. **H Simplicipes.** J. du V. — Lagria scutellaris, Fabr., Ent. syst., I, II. 80, 9. ♀ (1792)?— Dasytes scutellaris, Fabr., Syst. El. II. 72. ♀ (1801)?

Mâle. L. 8-9 mill. Très allongé, étroit, d'un noir plus ou moins plombé; entièrement revêtu d'une villosité hérissée fine, assez longue, médiocrement serrée sur les élytres, noire en dessus, plus ou moins cendrée et entremêlée de petits poils plus courts de même couleur sur la suture, blanchâtre le long des bords latéraux des élytres et sur les jambes, grisâtre en dessous. Yeux assez saillants. Pronotum à ponctuation peu serrée. Élytres à ponctuation fine, très serrée, légèrement rugueuse; marquées sur leur dos de quelques stries longitudinales plus ou moins légères. Antennes allongées. Pattes assez longues et toutes simples. Tarses postérieurs à premier article court et se-

cond aussi long que les trois derniers réunis. — *Femelle.* L. 7 1/2-8 1/2 mill. Proportionnellement plus courte et notablement plus large, mais néanmoins encore oblongue, d'un plombé obscur ou un peu bronzée, à villosité en entier d'un blanc jaunâtre, entremêlée de petits poils plus courts, assez serrés, tout à fait déprimés et entièrement couchés, de même couleur, très denses sur l'écusson. Yeux ordinaires. Élytres à ponctuation en général très fine et extrêmement serrée, marquées sur leur dos d'une ou deux côtes longitudinales plus ou moins légères. Antennes plus courtes. Deuxième article des tarses postérieurs un peu plus long seulement que le premier. — Espagne.

Le mâle de cette espèce ressemble assez à première vue à celui de l'H. Vittatus, mais il s'en distingue très facilement par ses pattes simples. C'est le plus allongé de ceux que je connais. La femelle se distingue aussi assez bien des voisines par sa forme plus étroite et oblongue, sa fine ponctuation très serrée, et sa villosité tirant sur le jaunâtre ainsi que la courte pubescence qui est plus dense et tout à fait déprimée.

Observation. — D'après un exemplaire appartenant à M. Reiche, et provenant de la collection de Dejean, le Dasytes scutellaris de ce dernier auteur, qui du reste devait, comme on l'a fait jusqu'ici, confondre sous ce nom plusieurs femelles voisines, se rapporterait à la femelle de notre H. simplicipes. Il ne serait pas impossible que celle-ci fût également le Dasytes scutellaris de Fabricius. J'ai déjà traité cette question en décrivant la première espèce de ce genre, et je ne vois que des inconvénients à

changer, sans aucune certitude, un nom déjà adopté par Illiger et M. Kiesenwetter.

B. Premier article des tarses intermédiaires divisé en dessous au sommet en deux longues épines aiguës divergentes. ♂ (Esp. 21-22.).

21. H. **Praticola**, Waltl, Reise nach Span. 61. ♀. Dasytes. (1835). — Waltl, in Silb. Rev. ent. IV, 150. ♀. Dasytes. (1836). — Kiesenw. Berl. Ent. Zeits. 1859. 164. ♂, ♀. (type.). —

Mâle. L. 5-5 1/2 mill. Oblong, d'un noir un peu bonzé surtout sur les élytres; revêtu d'une villosité supérieurement hérissée, assez longue, mais peu serrée, entremêlée sur les élytres de poils plus courts dirigés en arrière, noire en dessus ainsi que ces derniers, cendrée en dessous, sur les pattes, l'écusson et le long des bords latéraux du pronotum et des élytres, mélangée en outre de quelques poils gris peu tranchés ou même effacés sur la suture. Pronotum presque carré, à ponctuation écartée, marqué d'un sillon longitudinal médian entier et bien distinct. Élytres à ponctuation peu fine, médiocrement serrée, légèrement rugueuse. Antennes longues et robustes, avec leurs quatrième et cinquième articles en plus ou moins grande partie d'un rouge testacé. Cuisses antérieures un peu épaissies. Jambes antérieures couvertes intérieurement de grains ou petits tubercules élevés très notables, et largement mais légerement échancrées vers le sommet. Premier article des tarses intermédiaires divisé en dessous au sommet en deux longues épines très aiguës et divergentes, dont l'interne en un peu plus longue et plus grêle et légèrement courbe. Pat'es posté-

rieures simples. Sommet des jambes plus ou moins marqué de rouge testacé, sujet à disparaître surtout aux postérieures ; tarses, en général, obscurs — *Femelle*. L. 5-6 mill. Plus large et un peu plus convexe, bronzée, à villosité cendrée ou légèrement jaunâtre en entier, densément entremêlée de petits poils plus courts, très déprimés, tout à fait couchés, et de même couleur. Pronotum plus court et plus large, à sillon médian en général moins marqué. Ponctuation des élytres un peu plus fine, plus dense et plus rugueuse. Antennes beaucoup moins longues et peu robustes, avec leurs quatrième et cinquième articles très souvent obscurs. Pattes simples, mais avec les cuisses antérieures épaissies de même. — Espagne méridionale.

Observation. — Il est très difficile de savoir au juste si le Dasytes praticola de Waltl, se rapporte à cette espèce-ci ou à la suivante. Toutefois, comme c'est à la femelle de celle-ci que la description donnée par Waltl paraît se rapporter le mieux d'une part, et comme de l'autre, cet auteur confondait certainement les deux espèces s'il les avait sous les yeux, puisqu'elles l'étaient encore aujourd'hui dans les collections, je crois que, M. Kiesenwetter ayant appliqué à celle qui nous occupe le nom de Praticola, l'on doit conserver actuellement ce nom, quand même un soi-disant type de Waltt, se rapportant à l'espèce suivante, viendrait à apparaître.

22. H. **Brachialis**. J. du V.

Mâle. L. 4 3/4 mill. Oblong, d'un plombé obscur ; revêtu d'une villosité supérieurement hérissée, assez longue, mais peu serrée, légèrement jaunâtre ou cendrée en

entier, entremêlée de petits poils plus courts, déprimés, assez serrés, et de même couleur. Pronotum comme chez le Praticola. Élytres à ponctuation plus fine, plus dense et plus rugueuse. Antennes longues et robustes, avec leurs articles intermédiaires, ou tout au moins les quatrième et cinquième, plus ou moins marqués de ferrugineux. Pattes comme chez l'espèce précédente, mais avec les épines du premier article des tarses intermédiaires sensiblement moins longues. Sommet des jambes et tarses d'un rouge testacé. — *Femelle.* L. 4 3/4 mill. Pas plus large, mais plus convexe; fortement bronzée, principalement sur les élytres, à villosité et pubescence de même. Pronotum un peu plus court, à sillon médian effacé. Antennes beaucoup moins longues et plus robustes, ferrugineuses dans leur milieu. Pattes simples, avec les cuisses à peine épaissies; d'un ferrugineux obscur, avec le sommet des jambes et les tarses plus clairs. — Espagne méridionale.

Le mâle de cette petite espèce, confondue jusqu'ici dans les collections avec la précédente, se distingue facilement par les caractères mentionnés. La femelle diffère de celle du Praticola par sa forme moins large, la courte pubescence des élytres moins fortement déprimée, le sillon médian du pronotum effacé, et la coloration plus claire de ses antennes et de ses pattes. N'ayant vu qu'un seul exemplaire de cette femelle, je ne puis affirmer toutefois que le caractère de coloration soit constant. J'ajouterai que chez tous les individus femelles du Praticola j'ai observé sur le bord sutural une série de petits poils noirs obliques, manquant chez les deux sexes du Brachialis.

SUPPLÉMENT

AU

SYNOPSIS DES ESPÈCES EUROPÉENNES DU GENRE LAMPYRIS.

En publiant, dans le précédent numéro de ces Glanures, mon petit travail sur les espèces Européennes du genre Lampyris, j'étais persuadé que le nombre de ces espèces augmenterait d'une manière notable, l'attention se trouvant attirée sur elles. En effet, par suite de diverses communications récentes, je me trouve avoir aujourd'hui sous les yeux plusieurs Lampyris et une femelle de Lamprohiza qui m'étaient restées inconnues. Je crois donc intéressant de les faire connaître ici sous forme de supplément à mon Synopsis.

GROUPE II. — *4 bis.* **Lampyris Germariensis**, J. du V. — L. Zenkeri, Germ. Reise nach Dalmatien, 211, minima parte, ♀.

Mâle. L. 12 mill. En entier d'un jaune testacé pâle ; pronotum avec une tache discoïdale postérieure très légèrement enfumée, peu marquée ; élytres en entier également d'un jaune testacé pâle (au moins dans l'exemplaire unique que j'ai sous les yeux). Pronotum presque aussi long que large, point sensiblement rétréci en avant, avec ses côtés presque droits en arrière. Dernier segment dorsal de l'abdomen offrant presque la même forme que chez la L. noctiluca, mais un peu moins fortement dilaté arrondi sur les côtés, et avec sa partie rétrécie apicale légèrement moins courte et visiblement arrondie. Arceaux précédents prolongés à leurs angles postérieurs externes en lanières assez courtes ou dents aiguës. — *Femelle.* L. 13 mill. En entier d'un testacé fauve, avec le disque du

pronotum très largement varié de rose. Segments abdominaux également variés de la même couleur. Écusson notablement plus large que long, avec une toute petite et étroite échancrure médiane en arrière où il est arrondi. Huitième segment ventral légèrement incisé au sommet en forme de V très ouvert. — Dalmatie.

Le mâle de la L. Germariensis ressemble beaucoup à première vue à un exemplaire immature de la L. Zenkeri. Peut-être l'exemplaire que j'ai décrit est-il immature en effet. Quoi qu'il en soit, il se distingue parfaitement du mâle de l'espèce citée par la forme toute autre du dernier segment dorsal de l'abdomen. — Quant à la femelle au contraire, elle s'éloigne considérablement de celle de la L. Zenkeri et ressemble notablement à celle de la L. Lareynii, dont elle se distingue par son pronotum plus grand et plus large, surtout par rapport aux segments suivants, par la forme de son écusson, par ses moignons élytraux plus petits, quoique encore bien marqués, moitié seulement aussi grands que l'écusson dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, etc.

Observation. — J'ai décrit l'espèce précédente sur deux exemplaires (♂ ♀) d'une Lampyris représentant actuellement dans la collection de Germar la L. Zenkeri de cet auteur. Ces insectes, dont j'ai dû la communication à M. Schaum, par l'obligeant intermédiaire de M. Reiche, constituent une espèce toute différente de la L. Zenkeri de mon Synopsis. Toutefois, je crois avoir décrit bien réellement, sous ce dernier nom, l'espèce de Germar, à laquelle ne peuvent se rapporter les prétendus types de sa collection, comme il est facile de s'en convain-

cre en jetant un coup d'œil sur les figures, assez mauvaises du reste, données par Germar. J'insisterai seulement sur les termes suivants, que cet auteur applique à la femelle : « Ungeflügelt. Die Segmente des Leibes sind oben und unten schwarzgrau mit rosenrothen Randern, » termes se rapportant parfaitement à la femelle décrite par moi sous le nom de L. Zenkeri, mais nullement à celle qui m'a été communiquée comme le type. Germar ajoute dans sa description : « Bisweilen auch ganz rosenroth, » termes qui peuvent s'appliquer à cette dernière femelle, ce qui prouve que Germar a dû confondre deux espèces, et que les exemplaires en question de sa collection ne sont pas de vrais types. Faisons remarquer enfin que la description donnée par M. Küster de la L. Zenkeri se rapporte également très bien à l'espèce de mon Synopsis et non à la précédente.

GROUPE II *bis*. — Moignons élytraux et écusson comme dans le groupe 3. ♀. — Dernier segment ventral apparent comme dans le groupe 2. ♂.

Ce groupe est intermédiaire entre les groupes 2 et 3 de mon Synopsis; et, par suite, des quatre groupes que je dois admettre aujourd'hui, sans y attacher pourtant une bien grande valeur, les deux premiers présentent des mâles semblables avec des femelles différentes, et les deux seconds, au contraire, des mâles différents avec des femelles semblables.

5 *bis*. **Lampyris ambigona**. J. du V.

Mâle. L. 13 mill. D'un jaune testacé; pronotum à peine plus jaune postérieurement dans son milieu; élytres brunes, avec une étroite marge suturale et une assez

large bordure latérale testacées; tarses brunâtres. Pronotum à peu près aussi long que large, point sensiblement rétréci en avant, avec ses côtés droits dans leurs deux tiers postérieurs. Élytres offrant une marge latérale déprimée, étroite, mais assez marquée. Dernier segment dorsal de l'abdomen légèrement convexe longitudinalement dans son milieu; plus ou moins dilaté-arrondi sur les côtés, puis brusquement, mais assez brièvement, rétréci au sommet où il est obtus. Arceaux précédents prolongés à leurs angles postérieurs externes en forme de dents aiguës saillantes. — *Femelle*. L. 16 mill. D'un brun un peu soyeux; pronotum avec une large tache discoïdale rose ou un peu ferrugineuse, et son limbe d'un jaune testacé; moignons élytraux d'un testacé à peine brunâtre, ainsi que l'écusson; tous les segments suivants avec une marge latérale et postérieure d'un testacé ferrugineux; dessous du corps d'un jaune testacé, largement varié de rose; pattes légèrement teintées de brunâtre. Écusson notablement rétréci postérieurement, arrondi au sommet. Huitième segment ventral offrant une incision apicale en forme de V. — Sicile.

Cette espèce, dont j'ai dû la communication à l'obliggeance de M. Deyrolle, est fort remarquable sous tous les rapports, et ne peut aucunement se confondre. Le mâle, un peu plus étroit que celui de la L. Reichii, l'est toutefois un peu moins que celui de la L. Lareynii, et présente l'aspect et la coloration de la L. Bonvouloirii. La femelle offre la coloration de celles des L. Zenkeri et Lareynii, dont elle se distingue parfaitement par le développement de ses moignons élytraux, qui sont subacuminés au som-

met, et dépassent un peu le bord postérieur du segment métathoracique.

Groupe III. — Les femelles des deux espèces suivantes m'étant malheureusement inconnues, j'ignore si elles présentent bien les caractères que j'ai assignés aux femelles de mon groupe 3. Mais les mâles de ces insectes ne peuvent actuellement être rangés ailleurs. Je dois ajouter qu'il faut aujourd'hui exprimer de la manière suivante le caractère offert par ceux-ci : dernier segment ventral apparent plus ou moins prolongé dans son milieu en une forte pointe obtuse ou un lobe bien distinct.

7. **Lampyris Bonvouloirii** J. du V.

Mâle. L. 14 mill. D'un jaune testacé ; pronotum à peine moins clair postérieurement dans son milieu ; élytres brunes, avec une étroite marge suturale et une large bordure latérale testacées ; moitié terminale des jambes légèrement teintée de brun, tarses brunâtres. Pronotum à peu près aussi long que large, nullement rétréci en avant, avec ses côtés à peu près droits dans leurs deux tiers postérieurs ; marqué sur la partie postérieure de son disque d'un large espace quadrangulaire, luisant, très subtilement pointillé, et interrompant la fine carène médiane que l'on observe en avant. Élytres offrant une assez large marge latérale déprimée, mais néanmoins guère plus larges que chez la L. Reichii. Dernier segment dorsal de l'abdomen légèrement convexe longitudinalement dans son milieu, légèrement ou à peine arrondi sur les côtés, graduellement rétréci en arrière, obtus au sommet et très indistinctement sinué de chaque côté de ce dernier, tout

à fait en forme d'ogive. Arceaux précédents prolongés à leurs angles postérieurs externes en forme de dents assez saillantes. Dernier segment ventral apparent notablement sinué de chaque côté au sommet, à lobe médian brusquement formé, mais assez court quoique notablement saillant, large, et presque tronqué au bout. — *Femelle*. Inconnue. — Sicile.

Cette espèce, rapportée de Sicile par M. Bellier, m'a été communiquée par mon ami M. H. de Bonvouloir, auquel je l'ai dédiée comme un nouveau témoignage de mon affection. Elle se distingue de la L. Reichii par la marge latérale de ses élytres déprimée et largement testacée, par la forme ogivale du dernier segment dorsal de l'abdomen, et le lobe médian du dernier segment ventral plus court et plus large; de la L. Libani, dont elle offre assez l'aspect, par sa forme plus étroite, par la marge de ses élytres moins large, par les modifications des derniers segments abdominaux, etc.

8. **Lampyris molesta** J. du V.

Mâle. L. 15 mill. D'un jaune testacé; pronotum avec une grande tache discoïdale brune, et son limbe d'un testacé pâle; élytres brunes, avec une marge suturale et latérale très fine, ou même peu distincte, un peu testacée; tarses brunâtres. Pronotum un peu moins long que large, point sensiblement rétréci en avant, avec ses côtés à peu près droits en arrière. Élytres offrant une marge longitudinalement excavée bien marquée, à lignes longitudinales ordinaires obsolètes, peu marquées. Dernier segment dorsal de l'abdomen comme chez la *L. ambigena*. Arceaux précédents de même. Dernier segment ventral apparent nota-

blement sinué de chaque côté, à lobe médian bien marqué, mais court, arrondi et médiocrement saillant au delà des côtés qui s'avancent plus que dans les espèces voisines.— *Femelle.* Inconnue. — Piémont.

Cette Lampyris m'a été obligeamment communiquée par mon éditeur et ami M. Deyrolle. Elle se distingue parfaitement des L. Reichii et Bonvouloirii par sa forme sensiblement plus large et plus courte, par sa coloration plus obscure, par la forme du dernier segment ventral, etc. Son aspect la rapproche davantage des Lampyris Zenkeri et lusitanica avec lesquelles le dernier caractère cité empêche de la confondre.

Genre Lamprohiza. — 2. **L. Boieldieui** Jacq. du V. Glanur. entom., I, 17.

Femelle. L. 10-12 mill. Ovale-oblongue ; d'un jaune testacé clair en entier, y compris les moignons élytraux ; tête à peine plus foncée. Pronotum offrant la même forme que chez le mâle. Moignons élytraux bien développés, assez grands, atteignant au milieu du premier segment abdominal en couvrant assez largement le métanotum. Hanches antérieures et intermédiaires comme chez la femelle de la L. Delarouzei. — Basses-Alpes.

Cette femelle, qui m'était restée inconnue lors de la publication de mon petit travail sur les Lampyris, m'a été communiquée bienveillamment par M. Deyrolle. Bien distincte de celles des L. Mulsanti et splendidula, elle est au contraire très voisine de celle de la L. Delarouzei, dont elle diffère par son pronotum plus large postérieurement et par suite plus rétréci en avant et par ses moignons élytraux un peu plus courts, un peu moins rétrécis en arrière et plus obtus qu'ils ne le sont d'habitude chez cette dernière.

SYNOPSIS

DES

ESPÈCES EUROPÉENNES DU GENRE CEBRIO

Les Cebrio sont des insectes très remarquables, tant par leurs mœurs toutes particulières, que par leur structure et l'extrême dissemblance de leurs sexes. Néanmoins leur étude est encore fort peu avancée. Cela tient surtout à la grande rareté de leurs espèces dans les collections, rareté atteignant au plus haut point pour la plupart de leurs femelles qui sont encore en majeure partie inconnues. En outre les descriptions des espèces connues sont disséminées dans une foule d'ouvrages, dont quelques-uns sont eux-mêmes très peu répandus, et ces descriptions, n'étant nécessairement nullement comparatives, restent fréquemment insuffisantes et ne permettent souvent que très difficilement de reconnaître les insectes que l'on a sous les yeux. Ces inconvénients m'ont vivement frappé lorsque j'ai eu à rédiger, pour mon Genera, le catalogue des Cebrio européens, et voulu, de concert avec mon élève et intime ami M. H. de Bonvouloir, déterminer diverses espèces du genre en question. Tout naturellement poussé dès lors à étudier ces insectes, j'ai vu mettre à ma disposition, avec une obligeance extrême, les deux plus riches collections de Cebrio existant en France par MM. de Bouvouloir et Reiche, et, avec une complaisance non moins grande, par MM Fairmaire, Chevrolat, Deyrolle et de Mniszech, plusieurs Cebrio extrêmement rares. Malgré cela, quelques espèces de ce genre me sont encore restées inconnues en

nature, et j'ai tout d'abord été tenté de renoncer à mon travail; mais réfléchissant, d'une part qu'il sera difficile de longtemps d'avoir sous les yeux de plus riches matériaux, et de l'autre que l'on trouvera dans le Synopsis suivant les descriptions réunies et comparatives de la majorité des espèces connues, les descriptions de plusieurs espèces nouvelles remarquables, celles de quelques femelles encore inédites, diverses rectifications synonymiques importantes, etc., j'ai cru utile de publier le petit travail actuel malgré les défauts, inhérents à la difficulté matérielle du sujet, qu'il peut contenir, et dont je prie dès lors les entomologistes de m'absoudre.

Genre **Cebrio** Oliv.

Oliv. Entom. II. n° 30 bis. — Lacord. Gen. des Col. IV, 241. — Hammonia, Latr. Règn. anim. éd. 3, p. 235. — Tibesia, Brongniartia, Leach. Zool. Journ. I. 41 et 44.

Me proposant seulement l'étude des espèces dans le travail actuel, je renvoie pour l'exposé des caractères du genre Cebrio, qui sont bien connus du reste, à mon Genera des Coléoptères d'Europe, et vais me borner à signaler les principales différences des sexes, afin d'éviter des longueurs dans mes descriptions.

Mâle. Corps oblong, ailé. Antennes longues, subfiliformes ou à peine dentées, avec leurs 2e et 3e articles petits et courts, subégaux chez toutes les espèces d'Europe, et le dernier surmonté d'un faux article grêle et subacuminé. Élytres aussi longues que l'abdomen environ, graduellement atténuées en arrière. Dernier arceau ventral apparent étroit, subconique; dernier arceau dorsal appa-

rent fendu longitudinalement dans son milieu. Tarses étroits, un peu plus longs que les jambes.

Femelle. Corps très épais, aptère. Antennes petites, très courtes, graduellement un peu plus larges vers le sommet, ou formant une sorte de faible massue oblongue. Elytres notablement plus courtes que l'abdomen, plus ou moins fortement déhiscentes. Dernier arceau ventral apparent subtriangulaire; son arceau dorsal correspondant entier. Pattes plus robustes. Tarses visiblement plus courts que les jambes.

Les espèces du genre Cebrio sont répandues principalement dans le nord de l'Afrique et dans le midi de l'Europe, notamment en Espagne et en Italie. Je dois ajouter en outre que ces espèces, du moins en Europe, paraissent être localisées dans des rayons très restreints.

Leurs larves, voisines de celles des Elatérides, vivent dans la terre, dans les lieux secs ou sablonneux, et paraissent vivre aux dépens des racines des végétaux. Lors de l'éclosion, les mâles ont en général besoin, pour pouvoir sortir de terre, que celle-ci soit humide, et, après les pluies, on les voit souvent apparaître en grand nombre. Ils volent alors, principalement le soir, avec beaucoup d'impétuosité de côté et d'autre, en produisant, dit-on, une sorte de bourdonnement, et recherchent les femelles qui sont aptères et demeurent dans le sol, à la surface duquel elles présentent seulement l'extrémité de l'abdomen. On possède aujourd'hui d'assez nombreuses observations, citées par M. Lacordaire (Gen des Col. IV, 239), sur les mœurs et les métamorphoses des Cebrio, et je crois inutile d'entrer ici dans plus de détails.

Je diviserai les espèces européennes du genre Cebrio en deux groupes distincts, d'après la structure de l'épistôme, caractère d'autant plus naturel qu'il se reproduit dans les deux sexes.

Groupe 1. — Epistôme simplement défléchi ou même déprimé antérieurement et ne formant aucun bord élevé distinct au-dessus du labre. ♂ ♀. — Dans toutes les espèces de ce groupe, les mâles offrent leurs antennes densément et notablement ciliées en dessous.

A. Elytres d'un roux testacé, avec la tête et le pronotum noirs ♂.

X. Antennes distinctement plus longues que la moitié du corps; à 4e article près de moitié au moins plus long que le premier. ♂.

. Angles postérieurs du pronotum formant une dent allongée très saillante ou sorte d'épine rétrorse ♂ ♀.

* Quatrième article des antennes près de deux fois aussi long que le premier. ♂. (Esp. 1).

1. C. **Gigas** Fabr. — Cistela gigas, Fabr. Mant. Ins. I, 84 (1787) ♂. — Cebrio gigas, Fabr. Syst. Eleuth. II, 14 (1801) ♂ — Panz. Faun. Germ. Init. V. 10 (1795-1808) ♂. — Latr. Gen. Cr. et Ins. I, 251 (1806) ♂. — Latr. Règn. anim. édit. Mas. Ins, I, 200, pl. 31, fig. 2 et 3. ♂ ♀. — Cebrio longicornis, Oliv. Ent. II, 30 bis, I, pl. 1, fig. 1, (1790) ♂. — Cebrio promelus, Leach. Zool. Journ. I, 39 (1824) ♂. — Hammonia Latreillii, Leach. Zool. Journ. I, 43 (1824) ♀. —

Mâle. L. 17-19 mill. Oblong, tête et pronotum noirs, élytres d'un roux testacé, dessous du corps et cuisses d'un jaune testacé, avec la poitrine brune ou rembrunie, jambes

et tarses bruns, antennes d'un brun obscur, pubescence déprimée, jaunâtre, assez longue sur la poitrine et le pronotum aux angles postérieurs duquel elle forme une sorte de petit pinceau, courte sur la surface des élytres. Antennes de la longueur des deux tiers du corps. Tête fortement et densément ponctuée, avec une légère impression subtriangulaire en avant. Pronotum transverse, densément ponctué, très obtusément anguleux au milieu de son bord antérieur, avec ses angles postérieurs formant une épine droite, assez robuste et très saillante en arrière. Elytres densément ponctuées, à stries légères mais toutefois distinctes, confuses au sommet, effacées à la base. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen triangulaire, notablement anguleux ou en pointe en arrière. — *Femelle.* L. 20-28 mill. (y compris l'oviscapte). En entier d'un roux testacé, sauf les yeux et le sommet des mandibules ; glabre supérieurement, avec la tête à peine pubescente. Ponctuation du pronotum et des élytres plus forte mais beaucoup moins dense. Celles-ci d'un tiers plus courtes que l'arrière-corps, médiocrement rétrécies en arrière, largement obtuses au sommet, déhiscentes ; à stries en général mieux marquées, distinctes jusqu'à l'extrémité. Ecusson excavé, arrondi postérieurement. Dernier arceau dorsal de l'abdomen fortement ponctué en arrière, avec sa moitié basilaire plus finement ponctuée et de plus imperceptiblement réticulée et subopaque. — Littoral méditerranéen de la France méridionale; Marseille, Montpellier, etc.

** Quatrième article des antennes tout au plus ou à peine moitié plus long que le premier. ♂ (Esp. 2).

2. **C. dubius.** Rossi. — Tenebrio dubius, Rossi, Faun. Etrusc. I, 234, pl. 1. fig. 2 (1790). ♀. — Cistela gigas, Rossi. loc. cit. 100, pl. 7, fig. 9. (1790) ♂. — Cebrio brevicornis. Oliv. Ent, II, 30 bis, 2, pl. 1, fig. 2 (1790) ♀. — Cebrio neapolitanus, Cost. Annal. dell' Acad. degli Aspir. deuxième sér. I, 137 (1847). ♂, ♀. —

Male. L. 17-19 mill. Oblong ; tête et pronotum noirs, élytres d'un roux testacé, offrant assez souvent une fine marge brune dans leur partie postérieure, dessous du corps et cuisses d'un jaune testacé, avec la poitrine souvent un peu rembrunie ou même brunâtre, jambes et tarses bruns, mais parfois à peine ; antennes d'un brun obscur, avec leurs deux ou trois premiers articles ferrugineux ; pubescence comme chez le Gigas, mais plus fine et moins marquée sur la surface des élytres. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Tête densément et assez fortement ponctuée, avec une petite impression subtriangulaire en avant, faible ou même parfois à peu près nulle. Pronotum un peu moins court en général que chez le Gigas et un peu plus anguleux au milieu de son bord antérieur, ponctué de même, avec ses angles postérieurs formant une épine un peu variable quant à sa longueur, mais plus grêle que chez ce dernier, très légèrement recourbée en dehors et plus brusquement accusée, ce qui produit une petite sinuosité latérale au-dessus de sa base. Elytres à stries généralement moins marquées et même parfois à peu près nulles. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen en général moins rétréci en arrière et plus obtus. — *Femelle*. L. 23-25 mill. (y compris l'oviscapte). En entier d'un roux testacé, sauf les yeux et le sommet

des mandibules, très finement pubescente sur la tête et le pronotum, glabre sur les élytres et le dessus de l'abdomen. Tête à ponctuation plus fine que chez la femelle du Gigas. Pronotum à peu près comme chez celle-ci, mais avec l'épine des angles postérieurs très légèrement recourbée en dehors ou tout au moins offrant une sinuosité très marquée au-dessus de sa base. Elytres notablement plus courtes, plus rétrécies en arrière, moins largement obtuses au sommet, plus fortement déhiscentes; à stries profondément marquées en forme de sillons (ce qui est exceptionnel chez la femelle du Gigas). Ecusson point excavé, plus largement arrondi postérieurement. Dernier arceau dorsal de l'abdomen encore plus fortement ponctué et rugueux en arrière. — Pise, Florence, Rome, Naples, Sardaigne.

Variété. ♂. — Pronotum offrant postérieurement de chaque côté une tache ferrugineuse diffuse. Plus rarement avec sa partie antérieure au contraire ferrugineuse.

Très voisine du Gigas, cette espèce s'en distingue néanmoins, quant au mâle, par ses antennes un peu moins longues et à quatrième article très sensiblement plus court, par l'épine des angles postérieurs du pronotum plus brusquement formée, etc. Sa forme est en outre en général plus étroite. J'ai déjà fait ressortir, en la décrivant, les différences que présente la femelle.

Remarque. Les Tenebrio dubius de Rossi et Cebrio brevicornis d'Olivier, regardés jusqu'ici comme appartenant à la femelle du C. gigas, doivent, leurs provenances ne permettent pas d'en douter, se rapporter à l'espèce actuelle. Celle-ci était connue dans les collections de Paris

sous les noms inédits de C. florentinus, spinicollis et procerus. M. Reiche en possède un exemplaire envoyé de Naples par Costa.

Observation. J'ai vu, dans la collection de M. Chevrolat, un Cebrio provenant de l'île Lessina (mer Adriatique) et se faisant remarquer par sa forme plus étroite et surtout moins convexe que dans les exemplaires ordinaires de C. dubius, et par la ponctuation de son pronotum notablement moins dense. Mais comme cette dernière espèce d'une part offre des variations sensibles dans sa forme et la force de sa ponctuation, et de l'autre présente un habitat relativement assez étendu, je n'ai pas cru devoir séparer d'elle l'exemplaire unique dont je viens de parler.

† † Angles postérieurs du pronotum formant simplement une dent courte et médiocrement ou même très peu saillante ♂.

*. Quatrième article des antennes tout au plus ou à peine moitié plus long que le premier. ♂. (Esp. 3.)

3. **C. Corsicus** J. du V.

Mâle. L. 16-18 mill. Oblong; coloration comme chez le C. Dubius, pronotum offrant souvent postérieurement de chaque côté une tache ferrugineuse diffuse s'étendant même parfois en avant, poitrine fréquemment point rembrunie, jambes brunes seulement à la base; premier article des antennes en général ferrugineux; pubescence tout à fait comme chez ce dernier insecte. Antennes de la longueur environ des deux tiers du corps. Tête et pronotum comme chez le C. Dubius, mais avec les angles postérieurs du second formant seulement une dent très courte et peu ou même à peine saillante. Elytres ponctuées

comme chez cette dernière espèce à stries légères ou parfois presque nulles. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen comme chez le C. gigas. — *Femelle.* Inconnue. — Corse.

Cette espèce offre le facies du C. Dubius dont elle est facile à distinguer par la forme des angles postérieurs du pronotum.

** Quatrième article des antennes près de deux fois aussi long que le premier. ♂. (Esp. 4.)

4. C. Benedicti, Fairm. Annal. de la Soc. ent. de Fr. 1849, 420. ♂ ♀.

Mâle. L. 17-19 mill. Oblong, mais en général plus étroit que le Gigas; tête et pronotum noirs, ce dernier souvent teinté de brun ou même parfois de ferrugineux sur les côtés, élytres d'un roux testacé, dessous du corps et cuisses d'un jaune testacé, poitrine brunâtre, jambes et tarses bruns avec l'extrémité des premières plus ou moins d'un roux testacé; antennes d'un brun obscur, avec leurs trois premiers articles en général d'un brun ferrugineux; pubescence tout à fait comme chez le C. gigas. Antennes de la longueur des deux tiers du corps. Tête très fortement ponctuée, un peu rugueuse, avec une légère impression en avant. Pronotum transverse, un peu plus court encore que chez le C. gigas, densément ponctué, obtusément anguleux au milieu de son bord antérieur, marqué de chaque côté sur le disque en avant d'une légère impression oblique, avec ses angles postérieurs formant seulement une dent courte, médiocrement et obliquement saillante. Élytres très densément ponctuées, à stries légères ou souvent tout à fait obsolètes. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen moins rétréci en arrière et plus obtus. — *Femelle.* D'après

M. Fairmaire, elle ressemble beaucoup à celle du C. gigas, mais ses élytres atteignent presque l'extrémité de l'abdomen. — Sicile.

Se distingue facilement du C. gigas par sa forme en général plus étroite, les angles postérieurs de son pronotum, etc.; du C. dubius par ce dernier caractère, le quatrième article de ses antennes plus long, son pronotum plus court et la pubescence des élytres plus apparente ; du C. Corsicus également par ces trois derniers caractères, par sa tête plus fortement ponctuée, etc. — La femelle m'est restée malheureusement inconnue. M. Fairmaire, qui a pu la voir, n'en parle que très brièvement, ne signale point la forme des angles postérieurs du pronotum, et n'indique qu'un seul caractère distinctif réel mentionné ci-dessus. Une femelle communiquée par M. Chevrolat, comme provenant de Sicile et appartenant au C. Benedicti, ne m'a pas offert la moindre différence d'avec celle du C. gigas. Sa provenance est, je pense, apocryphe.

Observation. C'est à tort que dans le précédent numéro des Glanures (p. 58), j'ai rapporté le C. Benedicti, qui m'était seul connu alors, au C. neapolitanus Cost. (Dubius Rossi).

XX. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps; à quatrième article subégal seulement en longueur au premier. ♂. (Esp. 5).

5. **C. Strictus** Géné, De quib. ins. Sard. I, 17, pl. 1, fig. 8 (1837 ?) ♂.

Mâle. L. 13 1/2 mill. Suboblong, légèrement allongé et surtout assez étroit; tête, pronotum et poitrine noirs, cette dernière en général légèrement teintée de ferrugi-

neux sur le métapectus, élytres d'un roux testacé intense, abdomen d'un jaune testacé faiblement varié de brunâtre, pattes d'un noir brun ou parfois brunâtres, plus rarement en entier ferrugineuses; antennes brunes avec leur premier article ferrugineux ; pubescence déprimée, jaunâtre, courte, peu serrée mais distincte, un peu plus longue sur le métapectus et les côtés du pronotum. Tête proportionnellement assez grande, assez densément ponctuée, un peu convexe. Pronotum moitié environ plus large que long, faiblement ou même à peine rétréci en avant, en général légèrement arrondi sur les côtés, des plus obtusément angulés au milieu de son bord antérieur, à ponctuation assez forte et assez serrée, avec ses angles postérieurs formant une petite épine aiguë, courte mais brusquement formée, assez saillante et fortement dirigée en dehors, ce qui produit une sinuosité bien marquée au-dessus de sa base. Élytres légèrement, mais plus ou moins visiblement, sinuées latéralement vers leur milieu, assez densément ponctuées, marquées de stries fines mais bien distinctes, un peu confuses au sommet. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen rétréci et plus ou moins obtusément anguleux en arrière. — *Femelle*. Inconnue. — Sardaigne.

Le C. strictus se fait remarquer entre toutes les espèces du groupe 1 par sa petite taille, sa forme étroite, la coloration de ses élytres d'un roux intense, sa courte pubescence, etc. Plusieurs de ses caractères la rapprochent un peu de quelques espèces (la plupart algériennes, du groupe 2, mais la structure du bord antérieur de son épistôme l'en éloigne notablement.

B. Élytres d'un brun châtain, avec la tête et le pronotum obscurs ♂. (Esp. 6).

6. **C. fuscatus** Cost. Annal. dell' Acad. degli Aspir. 2e sér., I, 137 (1847) ♂.

Mâle. L. 17 mill. Oblong; tête noire, pronotum d'un brun obscur, élytres d'un brun châtain, poitrine brune, abdomen d'un roux testacé, cuisses d'un jaune testacé, jambes et tarses d'un testacé brunâtre; antennes brunes; pubescence déprimée, jaunâtre, assez longue sur la poitrine et le pronotum, aux angles postérieurs duquel elle forme une sorte de petit pinceau, un peu plus courte mais bien apparente sur la surface des élytres. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps; à quatrième article à peine moitié plus long que le premier. Tête fortement et très densément ponctuée, avec une large impression subtriangulaire en avant. Pronotum densément ponctué, de même forme que chez le C. gigas, mais avec ses angles postérieurs formant seulement une dent courte et médiocrement saillante. Élytres assez finement et très densément ponctuées, à stries légères mais toutefois bien distinctes, confluentes au sommet, un peu effacées à la base. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen triangulaire, anguleux en arrière. — *Femelle*. Inconnue. — Corfou; Tarente (Costa).

Le C. fuscatus se fait remarquer par sa coloration Il offre à peu près la forme du Gigas.

C. Elytres noires ou d'un brun noir, aussi obscures que le pronotum ♂.

X. Quatrième article des antennes subégal seulement en longueur au premier ♂. (Esp. 7.)

7. **C frater**, J. du V.

Mâle. L. 19 mill. Oblong; tête et pronotum noirs, ély-

tres d'un noir brun, dessous du corps obscur antérieurement, d'un roux ferrugineux sur le métapectus et l'abdomen, cuisses d'un jaune testacé, jambes, sauf leur sommet qui est ferrugineux, et tarses bruns ainsi que les antennes ; pubescence comme chez le C. Fabricii, mais un peu plus courte et plus foncée sur la tête et le pronotum, où elle est d'un brun roussâtre plus clair néanmoins sur les bords. Antennes de la longueur seulement de la moitié du corps. Tête fortement et très densément ponctuée, avec une faible impression en avant. Pronotum comme chez le C. Fabricii, mais très densément et assez fortement ponctué, avec ses angles postérieurs formant une dent ou épine aigüe plus courte et surtout bien moins oblique en dehors. Elytres comme chez cette dernière espèce quant à leur sculpture. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen médiocrement rétréci et assez obtusément anguleux en arrière. — *Femelle*. Inconnue. — Patrie incertaine. Portugal?

Cette espèce ressemble beaucoup au C. Fabricii par son système de coloration et par la sculpture de ses élytres, mais elle est plus étroite, moins convexe et de la forme du C. dubius. J'en ai vu un seul exemplaire dans la collection de mon ami M. H. de Bonvouloir. Malheureusement cet exemplaire ne portait point d'indication précise de patrie. Toutefois il provenait soit de l'Algérie, soit beaucoup plus probablement de l'Europe méridionale. J'ai donc cru, après quelques hésitations, devoir comprendre dans mon travail cette espèce de Cebrio, dont la description, rapprochée de celle du C. Fabricii, aura du reste l'avantage d'attirer l'attention et de faire distinguer

peut-être quelque espèce confondue dans les collections sous ce dernier nom.

XX. Quatrième article des antennes moitié au moins plus long ou près de deux fois aussi long que le premier. ♂.

† Tête et pronotum à pubescence rousse. ♂. (Esp. 8).

8. **C. Fabricii** Leach. Zool. Journ. I. 40. (1824). ♂. — Germ. Faun. Ins. Eur. XXI. 8. texte (1843). ♂. — C. xanthomerus, Germ. l. cit. planche (1843.) ♂. — C. ruficollis, Cast. Hist. des Ins. Col. I, 253, 11 (1840) ♂. (nec Fabr.)

Mâle. L. 16-19 mill. Oblong, mais en général assez large et très convexe sur le dos vers la base des élytres; dessus du corps d'un noir assez souvent plus ou moins teinté de brunâtre, avec le pronotum d'un brun de poix, d'un brun ferrugineux ou même parfois d'un ferrugineux brunâtre; dessous d'un beau jaune testacé devenant ferrugineux ou obscur seulement sur le propectus; cuisses également d'un jaune testacé, jambes et tarses bruns; antennes brunes le long de leur partie dorsale, d'un testacé ferrugineux au moins dans la moitié inférieure ou interne de leurs articles; pubescence d'un roux jaunâtre, assez longue et dense sur la tête, le pronotum et la poitrine, fine, courte et plus obscure sur la surface des élytres. Antennes de la longueur des deux tiers du corps. Tête fortement et plus ou moins densément ponctuée, avec une légère impression, souvent indistincte, en avant. Pronotum court, transverse, densément mais assez finement ponctué, obtusément mais notablement anguleux au milieu de son bord antérieur, avec ses angles posté-

rieurs formant une forte dent ou épine aiguë, en général assez longue, très saillante et fortement oblique en dehors. Elytres densément ponctuées, à stries assez fortes et très marquées, confluentes au sommet, effacées tout à fait à la base, avec leurs intervalles notablement convexes et élevés. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen plus ou moins rétréci et anguleux en arrière, assez souvent de plus légèrement bidenté au sommet. — *Femelle.* L. 20-21 mill. (y compris l'oviscapte). En entier d'un roux testacé, sauf les yeux et le sommet des mandibules; glabre supérieurement à l'exception de la tête et des bords latéraux du corps. Pronotum tout à fait comme chez la femelle du Gigas, mais à ponctuation assez fine et éparse. Elytres offrant la même forme, la même longueur et à peu près la même ponctuation que chez cette dernière, mais à stries profondément marquées en forme de sillons et à intervalles en général notablement convexes. Ecusson déprimé ou indistinctement excavé, à peine rétréci en arrière, un peu tronqué au sommet. Dernier arceau dorsal de l'abdomen fortement ponctué et un peu rugueux en arrière, avec sa moitié basilaire subtilement pointillée et de plus imperceptiblement réticulée et subopaque. Arceaux précédents simplement et bien plus finement ponctués que chez la femelle du C. gigas. - Perpignan, Barcelone, Valence (Leach).

Le C. Fabricii paraît être propre au littoral méditerranéen du midi de la France et du nord de l'Espagne, depuis Perpignan jusqu'à Valence. Du moins je n'en ai vu, dans les riches collections que j'ai sous les yeux, aucun exemplaire provenant d'une autre région. Leach et Germar

cependant indiquent cette espèce comme se trouvant aussi en Portugal, mais cela me parait peu probable, vu l'habitat restreint que présentent les divers Cebrio. Aussi ne serait-il pas impossible que ces auteurs aient confondu avec celle-ci quelque espèce voisine (peut-être la précédente?).

Observation. M. Castelnau, par une erreur inconcevabe, a rapporté l'espèce actuelle au C. ruficollis de Fabricius dont les élytres sont testacées. Cette erreur a été reproduite, sans contrôle, dans le Catalogue de M. Schaum.

† † Tête et pronotum à pubescence noire. ♂. (Esp. 9.)

9. **C. Superbus.** J. du V.

Mâle. L. 22-24 mill. Oblong, mais assez large et très convexe sur le dos vers la base des élytres; dessus du corps noir en entier, dessous d'un beau roux testacé avec le propectus seul brun; cuisses également d'un roux testacé, jambes, tarses et antennes en entier d'un noir de poix; pubescence disposée comme chez le C. Fabricii, mais noire ou d'un noir brun supérieurement, sauf au devant de l'écusson. Antennes un peu plus longues seulement que la moitié du corps. Tète fortement et densément ponctuée, avec une légère impression en avant. Pronotum comme chez le C. Fabricii, mais avec ses angles postérieurs un peu moins obliques, et sa ponctuation un peu plus forte ce qui la fait paraître plus serrée. Elytres comme chez cette dernière espèce. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen notablement rétréci et anguleux en arrière. — *Femelle.* Inconnue. — Espagne.

J'ai vu deux exemplaires de ce magnifique Cebrio, qui paraît être le C. Morio Duf. Dej. inédit (nec Leach), dans

les collections de MM. de Bonvouloir et de Mniszech. Ces insectes venaient d'Espagne, mais sans offrir d'indication plus précise de localité.

Groupe 2. — Epistome avec son bord antérieur coupé perpendiculairement ou même fréquemment plus ou moins en biseau en-dessous, et par suite épais et saillant ou tout au moins distinctement élevé au-dessus du labre ♂, ♀.

A. Eperons terminaux des jambes antérieures tous deux distinctement et pareillement courbés en dessous vers le sommet ♂.

X. Élytres d'un noir brun ou d'un brun un peu ferrugineux, unicolores, ♂.

†. Pronotum à ponctuation bien marquée et assez dense, et à pubescence assez longue. ♂. (Esp. 10).

10. **C. Andalusicus**, J. du V.

Mâle. L. 14-17 mill. Oblong; d'un noir fréquemment plus ou moins brunâtre, devenant même parfois d'un brun ferrugineux obscur sur les élytres, avec le pronotum assez souvent marqué de chaque côté, en arrière, d'une petite tache ferrugineuse vague qui s'étend plus rarement en avant; metapectus et abdomen d'un roux testacé ou un peu ferrugineux ; cuisses d'un jaune testacé, jambes brunes à la base, plus ou moins ferrugineuses au sommet ainsi que les tarses ; antennes d'un brun obscur le long de leur partie dorsale, avec leur premier article en général plus ou moins ferrugineux, et le tiers inférieur ou interne de leurs articles d'un roux testacé qui envahit en entier les deux ou trois derniers ; pubescence

jaunâtre, assez longue et serrée sur la tête, le pronotum et la poitrine, fine, très courte et peu apparente sur la surface des élytres. Antennes subfiliformes, de la longueur au plus de la moitié du corps, point distinctement ciliées en dessous. Tête densément ponctuée, avec une large impression subtriangulaire bien marquée en avant. Pronotum moitié plus large que long, à ponctuation assez dense et bien marquée, faiblement et très obtusément subanguleux au milieu de son bord antérieur, avec ses angles postérieurs formant une dent aiguë médiocrement allongée, mais bien saillante et un peu oblique en dehors. Élytres comme chez le C. Fabricii, mais à ponctuation un peu plus fine. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen subarrondi au sommet ou obtusément anguleux. — *Femelle*. L. 17 mill. (y compris l'oviscapte). En entier d'un roux testacé, avec les yeux, le sommet des mandibules et le 3e article des antennes (du moins dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux) noirs; revêtue d'une pubescence hérissée pâle bien marquée, assez longue et assez serrée, glabre seulement sur les deux tiers postérieurs de la surface des élytres et le dessus de l'abdomen. Pronotum légèrement arrondi sur les côtés, à ponctuation plus forte, mais un peu moins dense que chez le mâle, avec ses angles postérieurs presque simples, formant une dent très-courte et à peine saillante. Écusson subdéprimé, arrondi au sommet. Élytres à peine d'un cinquième plus courtes que l'arrière corps, très fortement et obliquement atténuées vers le sommet, très largement déhiscentes, à ponctuation forte et médiocrement serrée; à stries profondément marquées en forme de sil-

lons. Dernier arceau dorsal de l'abdomen à peu près comme chez le C. Fabricii ; les précédents très subtilement et très peu densément pointillés. — Andalousie.

Cette espèce offre, à part sa taille plus petite, le facies du C. Fabricii, avec lequel du reste on ne peut la confondre. La femelle se rapproche au contraire de celle du Carrenii, mais s'en distingue aussi facilement.

† † Pronotum à ponctuation très fine et médiocrement serrée, et à pubescence assez courte. ♂ (Esp. 11.)

11. **C. Gypsicola,** Graël. Mem. de la Com. d. map. g. de Esp. 1858, p. 48, pl. 2, fig. 6. ♂.

Mâle. L. 13 1/2 mill. Oblong ; tête noire, pronotum et élytres d'un brun un peu ferrugineux, dessous du corps d'un roux testacé, pattes en entier d'un jaune testacé, antennes de même avec leur partie dorsale moyenne un peu brunâtre ; pubescence jaunâtre, assez courte sur la tête et le pronotum, à peine plus longue sur la poitrine, fine et très courte sur la surface des élytres. Antennes comme chez le C. andalusicus. Tête moins fortement et surtout moins densément ponctuée que chez ce dernier, avec une large impression irrégulière en avant. Pronotum offrant également la même forme que chez l'espèce précédente, mais à ponctuation bien plus fine et moins serrée. Élytres à ponctuation un peu moins dense, mais du reste encore de même que chez le C. andalusicus. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen rétréci et assez anguleux en arrière. — *Femelle*. Inconnue. — Espagne centrale.

Très voisine de la précédente, cette espèce s'en distingue par sa taille un peu plus petite, par sa couleur

moins obscure, la pubescence de son pronotum sensiblement plus courte, plus fine et moins apparente, la ponctuation de ce dernier bien plus fine et moins dense, etc. J'ai dû sa communication à l'obligeance de M. Fairmaire.

XX. Élytres d'un flave testacé pâle, avec le sommet noir. ♂

† Pronotum très notablement rétréci en avant, à pubescence jaunâtre, bien marquée, assez longue. ♂ (Esp. 12.)

12. **C. Moyses**, Fairm. An. de la Soc. ent. de France. 1852, p. 82. ♂ (type.)

Mâle. L. 14-15 mill. Subovale oblong, assez large dans son milieu, notablement atténué des deux parts; tête et pronotum noirs, élytres d'un flave testacé, avec leur sommet noirâtre, dessous du corps en entier d'un noir brun, cuisses et sommet des jambes d'un jaune testacé, base de ces dernières et tarses brunâtres; antennes d'un ferrugineux testacé, brunes à la base et sur la partie dorsale de leurs articles intermédiaires; pubescence jaunâtre, assez longue et bien marquée sur la tête, le pronotum et le dessous du corps, très-fine, très courte et peu visible, quoique noire, sur la surface des élytres. Antennes comme chez le C. Carrenii. Tête densément et assez fortement ponctuée, avec une large impression en avant. Pronotum court, à ponctuation assez dense et bien marquée, très-obtusément subanguleux au milieu de son bord antérieur, très notablement rétréci en avant, avec ses angles postérieurs formant une dent robuste, mousse mais très-saillante et fortement oblique en dehors. Ely-

tres offrant la même sculpture que chez le C. andalusicus. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen rétréci et obtusément anguleux en arrière. — *Femelle*. Inconnue. — Lisbonne.

Ce beau Cebrio ressemble beaucoup à première vue au C. Carrenii, mais il s'en distingue très bien principalement par la forme et la pubescence de son pronotum. J'ai dû sa communication à l'obligeance de M. Fairmaire.

† † Pronotum légèrement ou à peine rétréci en avant, à pubescence d'un noir brun médiocrement apparente. ♂ (Esp. 13.)

13. **C. Carrenii**, Graël. An. de la Soc. ent. de France. 1847, p. 306, pl. 4, fig. 4. ♂ — Graël. Mem. de la Real Acad. de cienc. de Madrid, ser. 3, l. II, p. 119. ♂ ♀. (1851). — C. Carrenoi, Graël. An. de la Soc. ent. de France. 1851, p. 6, pl. 1, fig. 1. ♂ ♀.

Mâle. L. 14 1/2-16 mill. Subovale oblong, assez large dans son tiers antérieur, assez notablement atténué en arrière; tête et pronotum noirs, luisants, ce dernier parfois cependant brunâtre, élytres d'un flave testacé, avec leur sommet noirâtre dans une plus ou moins grande étendue, dessous du corps en entier d'un noir brun, ou, plus rarement, avec le métapectus et l'abdomen d'un brun ferrugineux; pattes d'un noir brun, soit en entier, soit avec les cuisses d'un brun ferrugineux ou même plus rarement d'un ferrugineux testacé; antennes d'un brun obscur, avec la partie inférieure de leurs articles ou même les derniers de ceux-ci en entier d'un roux testacé; pubescence disposée comme chez le C. Moyses, mais un

peu moins longue, bien moins apparente, en entier d'un noir brun. Antennes à peine de la longueur de la moitié du corps ou même un peu plus courtes, point distinctement ciliées en dessous. Tête densément ponctuée, avec une large impression en avant. Pronotum au plus moitié moins long que large, à ponctuation fine et généralement peu ou médiocrement serrée, très obtusément subangulé au milieu de son bord antérieur, avec ses angles postérieurs formant une dent subaiguë, notablement saillante quoique peu allongée, et légèrement ou à peine oblique en dehors. Élytres offrant la même sculpture que chez le C. Moyses, mais souvent à stries moins profondes et à intervalles un peu moins relevés ou même parfois peu convexes. Pénultième arceau dorsal de l'abomen rétréci et obtusément anguleux ou même subarrondi en arrière. — *Femelle.* L. 17-20 mill. (y compris l'oviscapte). D'un roux testacé ou un peu ferrugineux principalement sur la tête; élytres d'un jaune testacé; yeux et moitié terminale des mandibules noirs; revêtue d'une pubescence assez hérissée pâle, mais assez longue et bien marquée, glabre seulement sur la surface des élytres et le dessus de l'abdomen. Pronotum à peu près comme chez le mâle, mais à ponctuation un peu plus forte, avec ses angles postérieurs tout à fait simples, obtus, et ne formant aucune dent saillante. Écusson légèrement ou à peine impressionné au milieu, subtronqué ou largement arrondi en arrière. Élytres très courtes, offrant à peine la moitié de la longueur de l'arrière-corps, très fortement et obliquement atténuées vers le sommet, très largement déhiscentes; à ponctuation éparse, à stries irrégulières mais

profondément marquées. Dernier arceau dorsal de l'abdomen comme chez le C. andalusicus, mais proportionnellement plus grand et à ponctuation paraissant un peu plus fine ; les précédents subtilement et très peu densément pointillés, finement rugueux sur les côtés. -- Espagne centrale ; Escurial.

B. Éperons terminaux des jambes antérieures droits, ou l'un d'eux seulement à peine un peu courbe au bout. ♂.

X. Angles postérieurs du pronotum notablement saillants en forme de dent ou épine aiguë. ♂.

†. Épistôme légèrement ou à peine coupé en biseau antérieurement, formant un bord saillant plus ou moins fort, mais point notablement avancé au-dessus du labre. ♂.

* Antennes point distinctement ciliées en dessous. Pronotum et surtout élytres à pubescence fine, très courte et peu marquée. ♂ (Esp. 14.).

14. **C. Rubicundus**. J. du V.

Mâle. L. 15 mill. Oblong, légèrement allongé, assez parallèle ; tête noire, pronotum d'un rouge testacé, ainsi que le propectus ; élytres d'un testacé rougeâtre intense, meso et metapectus d'un noir brun, ou parfois d'un brun ferrugineux ; abdomen d'un roux testacé, en général légèrement teinté de brunâtre, antennes et pattes en entier d'un brun obscur, ou avec les cuisses un peu ferrugineuses ; pubescence jaunâtre, peu serrée, assez courte en dessous, fine et courte sur la tête et le pronotum, très fine, très courte, et peu marquée sur la surface des élytres. Antennes visiblement plus courtes que la moitié du

corps. Tête densément ponctuée, avec une large impression assez profonde en avant. Pronotum, au plus, moitié moins long que large, à ponctuation bien marquée et assez serrée, faiblement rétréci en avant, arrondi et légèrement avancé au milieu de son bord antérieur, avec ses angles postérieurs formant une épine aiguë assez longue, très saillante, et notablement oblique en dehors. Élytres finement et densément ponctuées, à stries légères, ou même parfois peu marquées. Penultième arceau dorsal de l'abdomen arrondi postérieurement; lobes du dernier, au plus, aussi longs que le dernier segment ventral, lequel est légèrement, mais assez visiblement, excavé vers sa base. — *Femelle*. Inconnue. — Andalousie.

Cette espèce est remarquable par la couleur rougeâtre de ses élytres et surtout de son pronotum, et ne peut se confondre avec aucune autre espèce européenne.

**. Antennes densément et distinctement ciliées en dessous. Pronotum et élytres à pubescence assez courte, mais bien marquée. ♂. (Esp. 15.).

15. **C. Germari**. J. du V. — C. melanocephalus, Germar, Faun. Insect. Europ. 21. 7. ♂ (1843).

Mâle. L. 14 1/2 — 17 mill. Assez allongé, plus ou moins étroit et assez parallèle; tête noire; pronotum d'un testacé rougeâtre; élytres d'un roux testacé, dessous du corps et pattes en entier de la même couleur, avec les cuisses plus pâles et jaunâtres; antennes brunes, avec leurs trois premiers articles ferrugineux; pubescence déprimée, jaunâtre, assez courte, mais bien apparente, même sur les élytres, où elle est plus courte que sur le reste du corps. Antennes à peu près de la longueur de la

moitié du corps, où guère plus courtes. Tête densément ponctuée, avec une impression plus ou moins marquée en avant. Pronotum moitié plus large que long, ou même un peu plus large, à ponctuation bien marquée et assez serrée, très obtusément subangulé au milieu de son bord antérieur, point visiblement ou à peine rétréci en avant, le plus souvent légèrement arrondi sur les côtés, avec ses angles postérieurs formant une épine aiguë assez brusquement produite, médiocrement longue, mais très saillante, et légèrement oblique en dehors. Élytres densément et finement ponctuées, à stries bien marquées, quoique en général assez légères. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen très obtusément anguleux ou subarrondi postérieurement. — *Femelle.* L. 24 mill. D'un roux testacé, un peu ferrugineux sur la tête, le pronotum et les jambes, avec les yeux et la moitié terminale des mandibules noirs; revêtue d'une pubescence pâle déprimée bien distincte, glabre seulement sur les élytres, et même sauf leur base et leurs bords latéraux. Pronotum à peu près comme chez le mâle, mais beaucoup plus convexe, à ponctuation notablement plus forte et moins dense, avec ses angles postérieurs plus robustes et moins aigus. Écusson assez court, subtronqué en arrière. Élytres d'un tiers plus courtes environ que l'arrière-corps, fortement et obliquement atténuées vers le sommet et subacuminées, très largement déhiscentes, à ponctuation assez forte et assez serrée, à stries profondément marquées en forme de sillons. Arceaux dorsaux de l'abdomen finement et subrugueusement ponctués, surtout les basilaires, imperceptiblement réticulés et

subopaques, sauf sur leur marge postérieure. — Sicile.

Variété ♂. — Pronotum et élytres d'un brun ferrugineux; dessous du corps et pattes d'un roux testacé plus foncé ou ferrugineux. — Sicile.

Le C. Germari ne peut se confondre avec aucune autre* espèce européenne connue. Sa femelle ressemble, à première vue, à celle du C. Dubius Ros., mais elle s'en éloigne par le bord antérieur élevé de son épistôme, sa pubescence, etc.

Observation. Leach ayant décrit, sous le nom d'Hammonia melanocephala, la femelle d'une espèce restée inconnue depuis, ainsi que je l'indique plus loin, j'ai été obligé de changer le nom de C. melanocephalus employé par Germar, probablement parce qu'il pensait, comme il le mentionne, que Leach avait peut-être décrit la femelle de son espèce. Il existe, de plus, un Cebrio d'Algérie, décrit postérieurement par M. Lucas, sous le même nom de C. melanocephalus.

† †. Épistôme fortement coupé en biseau antérieurement, et formant un rebord fortement avancé au-dessus du labre. ♂.

*. Pronotum très convexe, à peine rétréci en avant, d'un testacé rougeâtre; élytres d'un jaune testacé. ♂. (Espèce 16).

16. **C. Ruficollis** Fabr. Ent. Syst. Supplem. p. 102. ♂. (1798). — Fabr. Syst. Eleuth. II. 15. ♂. (1801). — C. maculicollis, Fairm. Rev. Zool. 1856. p. 530. ♂.

Mâle. L. 14 mill. Allongé, assez étroit, quelque peu cylindrique; tête noire; pronotum d'un testacé rougeâtre, offrant de chaque côté deux petites taches brunes obliquement disposées et un peu liées ensemble; élytres

d'un jaune testacé ; poitrine d'un brun ferrugineux ; abdomen et cuisses d'un jaune testacé ; base des jambes et tarses bruns ; antennes d'un brun obscur, avec leurs trois premiers articles un peu teintés de ferrugineux ; pubescence hérissée, d'un jaunâtre pâle, assez longue et assez serrée, plus courte et moins dense sur la surface des élytres, mais encore très apparente. Antennes visiblement moins longues que la moitié du corps, point distinctement ciliées en dessous. Tête densément ponctuée, avec une large impression assez concave en avant. Pronotum très convexe, guère que d'un tiers plus large que long, à ponctuation fine, mais assez dense, à peine rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, arrondi et faiblement avancé au milieu de son bord antérieur, avec ses angles postérieurs formant une épine aiguë assez longue, et assez brusquement produite, très saillante et oblique en dehors. Élytres à ponctuation fine, médiocrement serrée ; à stries peu marquées, obsolètes. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen arrondi postérieurement ; dernier arceau ventral un peu excavé. — *Femelle*. Inconnue. — Maroc ; Tanger.

Quoique cette rare et remarquable espèce n'ait, à ma connaissance, été trouvée jusqu'ici que dans le Maroc, j'ai cru, néanmoins, utile de la comprendre dans mon travail, car il serait fort possible qu'on la retrouve de ce côté-ci du détroit de Gibraltar, sur la pointe méridionale de l'Espagne, pays encore très peu exploré. Cela paraît même tout à fait probable, si l'on réfléchit que le C. Dubius passe des côtes d'Italie à celles de Sardaigne, et le C. Fuscatus de Tarente à Corfou.

**. Pronotum très peu convexe, notablement rétréci en avant, d'un brun foncé; élytres d'un brun châtain ♂. (Esp. 17).

17 C. insignitus, J. du V.

Mâle. L. 14 mill. Oblong, peu convexe; tête noire, pronotum d'un brun obscur quelque peu ferrugineux en arrière, élytres d'un brun châtain, avec une fine marge latérale obscure; poitrine d'un noir brun, avec le milieu du métasternum ainsi que l'abdomen d'un roux testacé légèrement teinté de brunâtre; cuisses d'un jaune testacé, jambes et tarses d'un roux testacé; antennes d'un brun ferrugineux, plus claires à la base; pubescence déprimée, jaunâtre, assez longue et dense sur la tête, le pronotum et la poitrine, plus courte et moins dense sur la surface des élytres, où elle est néanmoins encore très apparente et bien plus notable que d'habitude. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, point distinctement ciliées en dessous. Tête fortement ponctuée, légèrement concave en avant. Pronotum très peu convexe, moitié moins long que large, à ponctuation bien marquée et assez serrée, notablement rétréci d'arrière en avant, obtusément anguleux au milieu de son bord antérieur, avec ses angles postérieurs formant une dent aiguë, graduellement produite, mais très saillante et oblique en dehors. Elytres à ponctuation assez dense, médiocrement forte mais entremêlée de rides transverses qui la rendent rugueuse; à stries très légères, peu apparentes. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen obtusément anguleux en arrière. — *Femelle*. Inconnue. — Espagne.

Cette petite espèce se fait remarquer par la très forte

saillie du bord antérieur de son épistome, par sa coloration qui rappelle celle du C. fuscatus, enfin par sa forme et sa pubescence très apparente qui lui donnent un peu le facies d'un petit C. Benedicti. Elle m'a été obligeamment communiquée par M. Chevrolat comme provenant d'Espagne, mais sans indication plus précise de localité.

XX. Angles postérieurs du pronotum simples, formant seulement une dent très courte et à peine saillante. ♂.

† Élytres d'un roux testacé vif. ♂ (Esp. 18).

18 **C. Amorii**, Grael. Mem. de la Real Acad. de cienc. de Madr. Sér. 3. I. II. p. 123, pl. 8, f. 5. (1851). ♂. —

Mâle. L. 14-15 mill. Subovale oblong, de forme assez robuste; noir, élytres d'un roux testacé vif, métasternum brunâtre, antennes et pattes d'un noir brun, ces dernières parfois moins obscures et teintées de ferrugineux notamment sur les cuisses; pubescence d'un jaunâtre pâle, fine, peu serrée et caduque sur la tête et le disque du pronotum, plus dense et plus marquée sur les côtés de ce dernier, longue et assez serrée sur le dessous du corps et les pattes, très subtile, très courte, et tout à fait indistincte sous un grossissement ordinaire, sur la surface des élytres. Antennes assez courtes, notablement moins longues que la moitié du corps, assez distinctement ciliées en dessous. Tête fortement ponctuée, avec une large mais légère impression en avant, et le bord antérieur de l'épistome obtus mais cependant encore visiblement élevé. Pronotum à peine moitié moins long que large, à ponctuation forte, médiocrement serrée, légèrement rétréci en avant, un peu arrondi sur les côtés, arrondi et faiblement avancé au milieu de son bord antérieur, avec ses angles posté-

rieurs simples et formant seulement une dent obtuse très-courte, à peine saillante et à peu près nulle. Elytres densément et très fortement ponctuées, marquées de quelques stries légères. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen subarrondi au sommet. Pattes assez robustes, avec les tarses postérieurs à peine plus longs que les jambes. — *Femelle*. Inconnue. — Espagne méridionale : Cordoue.

† †. Elytres d'un noir de poix ♂. (Esp. 19.)

19 **C. Dufouri**, Grael, Mem. de la Réal. Acad. de cienc. de Madr. Sér. 3, I, II. p. 122, pl. 8, fig. 4. (1851) ♂.

Mâle. L. 15-16 mill. Ovale oblong, de forme robuste et assez large; coloration comme chez le C. Amorii, mais avec les élytres d'un noir de poix ; pubescence tout à fait comme chez cette dernière espèce. Antennes à peine moins courtes, ciliées de même. Tête plus large et plus grande. Pronotum plus finement ponctué en arrière. Elytres plus convexes sur leur dos en avant, à ponctuation sensiblement moins forte, avec leurs stries toutes bien marquées, sauf latéralement, et leurs intervalles convexes ou un peu élevés. Pénultième arceau dorsal de l'abdomen semblable. Pattes de même. — *Femelle*. Inconnue. — Espagne centrale et méridionale.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, dont elle se distingue par les caractères mentionnés et surtout la coloration toute autre de ses élytres. M. Graells s'est demandé, et moi du reste également, si les Cebrio en question ne seraient point des variétés l'un de l'autre; mais en présence des différences signalées, constatées malheureusement sur deux seuls exemplaires, il m'était impossible de ne pas adopter ici les deux espèces.

ESPÈCES M'ÉTANT DEMEURÉES INCONNUES EN NATURE.

CEBRIO TRICOLOR, Grael. Mem. de la Com. del Map. g. de Esp. 1858, p. 47, pl. 2, fig. 4 ♂.

♂. 17 mill. Punctatus, pubescens; pube flava; capite nigro; thorace, abdomine femoribusque lutescentibus, tibiis tarsisque obscurioribus, antennis, palpis elytrisque cinnamomeis; iis striatis, punctatis, punctis piliferis, et in unoquoque angulo humerali macula punctiformi nigra; mandibularum apice nigro, basique rufa. — Extremadura.

CEBRIO YSERNII, Grael. loc. cit. p. 48, pl. 2, fig. 5 ♂ (1858).

♂. L. 15 mill. Pubescens, pube obscura; capite, prothorace scutelloque nigris; postpectore, pedibus, abdomine, palpis et antennis flavicantibus; elytris obscurioribus, punctatis, striatis, subglabris, marginibus nigricantibus. — Hispania, prope Henares flumen.

CEBRIO RUFIFRONS, Grael. Annal. de la Soc. ent. de Fr. 1851, p. 13, pl. 1, fig. 2 ♂. — Grael. Mem. de la Real Acad. de ciencias de Madr. Ser. 3, I, II, 121 ♂ (1851.)

♂. L. 14 mill. Pallide testaceus, punctatus, subvillosus; thorace pedibusque clarioribus; fronte rufescente; oculis apiceque mandibularum nigris; tergo tenuiter punctulato; elytris striatis, subrugosis, sparsim punctatis. — Guadarrama.

Observation. Les trois espèces précédentes ne peuvent se rapporter à aucune de celles que j'ai connues. Les C. tricolor et rufifrons surtout paraissent remarquables par leur système de coloration. J'ai cru inutile de reproduire

les descriptions *in extenso* données par M. Graells, car elles ne sont guère que les périphrases des diagnoses. Enfin, cet auteur ne mentionnant ni la forme du bord antérieur de l'épistôme, ni celle des angles postérieurs du pronotum, ni la longueur des antennes, et les figures qu'il a publiées étant fort mauvaises, il m'est impossible de savoir quelles sont les affinités des Cebrio qu'il a fait connaître.

Cebrio morio, Leach. Zool. Journ. I, p. 40 (1824) ♂. — Casteln. Hist. nat. Col. I, 254, 12 (1840). ♂ (reproduction de la descrip. donnée par Leach).

♂. L. 11 1/4 mill. Ater, femoribus utrinque linea subtestacea, coxis quatuor anticis testaceis. Caput, thorax, dorsum et elytra nigro villosi ; villi longi; antennæ supra nigro subtus ferrugineo villosæ; epigastrium, pectus et femora fusco-ferrugineo villosa; elytra mediocriter elevato-lineata, sulcis intermediis mediocribus. — Lusitania et Hispania (regione Valentina).

Je ne connais aucune espèce d'Europe, ni même d'Algérie, qui soit noire en entier avec de longs poils noirs. L'habitat trop étendu indiqué par Leach me fait craindre une erreur, et peut-être le C. morio de cet auteur est-il exotique.

Hammonia melanocephala, Leach, Zool. Journ. I, 44 (1824.) ♀.

♀. L. 11 1/4 mill. Rufescens, capite nigro, elytris tenuiter striatis, thorace nigro punctato. Caput et thorax impresso punctati; elytra glabra; abdomen infra punctis numerosissimis impressis. — Hispania, Lusitania.

Cette femelle de Cebrio décrite par Leach a été rappor-

tée par Dejean (Bull. de Férussac) au C. Fabricii, et par Germar, avec doute, à son C. melanocephalus. Mais les femelles de ces deux espèces, restées jusqu'ici inédites, n'offrent nullement la tête noire ; ni aucune autre connue d'Europe non plus. L'observation seule pourra nous apprendre à quelle espèce de Cebrio se rapporte l'H. melanocephala de Leach.

Observation. Le CEBRIO TESTACEUS Casteln. (Hist. nat. Col. I, 253, 2 ♂. 1840.) est si brièvement et, qu'on me pardonne l'expression, si ridiculement décrit, qu'il est impossible de savoir à quoi le rapporter, et mérite en tous points d'être tenu pour nul.

DESCRIPTION DE DEUX GENRES NOUVEAUX

ET D'UNE ESPÈCE INÉDITE DE LA FAMILLE DES PTINIDES.

La petite famille des Ptinides, selon moi distincte, renferme aujourd'hui, à ma connaissance, huit genres (dont deux constituent des coupes nouvelles), savoir : Hedobia, Ptinus, Niptus (rejeté à tort par M. Lacordaire), Trigonogenius, Tipnus, Nitpus, Mezium et Gibbium. Je m'étendrai dans mon Genera, dont le manuscrit de cette partie est entièrement terminé, sur les caractères différentiels de ces genres qui n'ont point été convenablement saisis jusqu'ici, et je me borne à dire que la structure des yeux et des parties inférieures du corps, notamment des hanches postérieures, fournit chez les Ptinides des caractères importants. Je vais ici décrire une coupe générique remarquable, qui ne pourra trouver place dans mon Genera, étant jusqu'à présent étrangère à l'Europe, et donner provisoirement la dianose du genre Tipnus.

Genre Tipnus J du V. — Yeux tout petits et subovalaires, mais parfois malgré cela assez saillants. Hanches postérieures extrêmement petites, subarrondies, peu marquées, placées tout à fait sur les côtés contre le bord inférieur des élytres, très-largement distantes. Antennes assez rapprochées à leur base. Pronotum point resserré en arrière, presque carré quoique très-convexe. Métasternum court. — Type : *T. Gibboïdes* Boield. — Le genre *Trigonogenius* Sol., dont celui-ci a été regardé comme une simple section, sous le nom inédit de Tipnus, se distingue par-

faitement par la forme de son pronotum, de ses hanches postérieures, de son prosternum, etc.

GENRE NITPUS J. DU V. — Forme et facies des Tipnus. Yeux tout petits et subovalaires. Labre assez petit, un peu transverse, échancré dans son milieu en avant, Mâchoires à lobes ciliés, surtout l'interne, par des épines crochues entremêlées de poils; l'externe petit; l'interne au moins deux fois plus grand. Palpes maxillaires à premier article long et fortement arqué, deuxième et troisième subégaux, brièvement obconiques, dernier plus long qu'eux deux réunis, ovale-oblong, subacuminé au sommet. Menton formant une sorte de longue ogive notablement arrondie au sommet et atteignant la base des palpes. Languette dépassant légèrement celle-ci, densément ciliée. Palpes labiaux comme chez les Ptinus. Antennes médiocrement rapprochées à leur base, de neuf articles seulement. Dessous du corps, et par conséquent hanches postérieures, comme chez les Tipnus. Tarses à peu près de même, mais les postérieurs de quatre articles apparents seulement dans l'un des sexes. — Ce genre contitue une curieuse exception dans la famille des Ptinides. Il est basé sur une espèce encore inédite (Trigonog. gonospermi, Chevr., in mus.), dont j'ai pu, grâce à l'amitié de M. H. de Bonvouloir, disséquer les organes buccaux. Aussi ai-je cru utile d'exposer les caractères d'une coupe remarquable, dont il ne serait pas impossible que l'on retrouve un jour quelque représentant en Europe.

NITPUS GONOSPERMI, J. du V. — Long. 2-2 1/4 mill. Corps épais, subovalaire. Tête d'un brun ferrugineux, densément revêtue d'une pubescence couchée jaunâtre. Pronotum

d'un noir brun ou d'un brun un peu ferrugineux, revêtu de poils jaunâtres déprimés, médiocrement serrés; entièrement couvert de grains bien marqués ou petits tubercules un peu écrasés, luisants, très serrés et le rendant rugueux; légèrement plus long que large, subcylindrique, légèrement arrondi sur le milieu des côtés. Écusson invisible. Élytres très brièvement subovalaires, subglobuleuses; d'un roux testacé, revêtues d'une fine et courte pubescence déprimée jaunâtre, plus serrée transversalement à la base, et formant, en se condensant fortement, une petite tache irrégulière devant le milieu, et derrière celui-ci une étroite fascie obliquement transverse, un peu arquée en avant et notablement raccourcie surtout en dehors; couvertes d'une ponctuation irrégulière, forte et assez serrée. Dessous brun. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, légèrement plus épaisses au sommet, d'un ferrugineux clair, ainsi que les pattes; genoux à peine rembrunis. — Iles Canaries.

DESCRIPTIONS DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES.

1. **Necrophorus Gallicus.** J. du V. — Niger, antennarum capitulo elytrorumque fasciis undatis duabus rufis; pronoto glabrato; abdomine flavo subtiliter pubescente, segmentorum marginibus omnibus dense flavo ciliatis; tibiis posticis rectis; trochanteribus posticis apice emarginatis, maris unco valido recurvo, feminæ dente brevi acuto recto armatis.

L. 12-19 mill. Cette espèce est intermédiaire entre les N. fossor et ruspator d'Erichson. Ses caractères sont tel-

lement identiques avec ceux du Fossor, qu'il est inutile d'en donner la description, et l'on peut se borner à dire que le N. Gallicus diffère uniquement de ce dernier par la forme des trochanters postérieurs des mâles qui sont modifiés comme chez le Ruspator. En effet, la dent apicale interne de ces trochanters forme un crochet robuste notablement recourbé en dedans et aussi un peu en dessous, tandis qu'elle est simple, courte et droite chez les deux sexes du N. fossor. — Le femelle de ce dernier m'étant inconnue en nature, j'ignore si elle offre quelque particularité différentielle d'avec celle du Gallicus. — Je me suis demandé si mon espèce ne serait pas une variété du Fossor, mais la forme des trochanters postérieurs est trop constante chez les divers Necrophorus, et ici trop notablement différente, pour que l'on puisse admettre cette supposition. Le N. Gallicus ne peut davantage être une variété du Ruspator, car les caractères tirés de la pubescence sont également constants chez les Necrophorus; de plus, chez les deux sexes de ce dernier les bords de l'épistome limitant latéralement la partie coriace sont très-notablement arqués en dedans, la bande noire basilaire des élytres n'est point prolongée sur la partie latérale infléchie et la première bande rouge est plus large.

Le N. Gallicus, dont j'ai sous les yeux quatre exemplaires mâles et plusieurs femelles, est confondu avec le Fossor dans les collections françaises. Il se trouve, mais rarement, dans les environs de Paris, et je crois aussi le midi de la France. Le N. fossor pourrait bien être exclus des localités qu'habite celui-ci.

2. **Xenostrongylus Deyrollei.** J. du V. — Breviter

ovatus, valde convexus, fuscus, opacus, supra pube cinerea omnino depressa densissime vestitus, ore, antennis pedibusque rufo testaceis.

L. 3 mill. Brièvement ovalaire, très-convexe, opaque; d'un noir brun ; avec les côtés du pronotum et le sommet des élytres très finement bordés de roux testacé ; couvert en dessus de toutes parts d'une ponctuation fine, serrée, égale : entièrement revêtu d'une pubescence cendrée, unicolore, assez longue mais tout à fait déprimée, très dense et masquant en entier la couleur foncière. Bouche, antennes et pattes en entier d'un testacé rougeâtre, avec les cuisses à peine plus foncées. Pronotum deux fois environ aussi large que long, légèrement arrondi sur les côtés, visiblement rétréci en avant, avec ses angles postérieurs un peu obtus. Écusson assez grand, triangulaire. Élytres de la largeur du pronotum ou à peine plus larges, très convexes, guère plus longues que larges, à peine rétrécies en arrière, presque droites sur les côtés, largement et obliquement subtronquées au sommet. — Portugal.

Ce bel insecte m'a été donné par mon éditeur et ami M. Deyrolle, dont les richesses sont toujours bienveillamment à ma disposition pour mes travaux, et auquel je me suis fait un plaisir de le dédier comme un témoignage d'estime et de reconnaissance.

DIAGNOSES PROVISOIRES DE QUELQUES GENRES NOUVEAUX

GENRE APHYCTUS, J. DU V. — Labrum transversum. Palpi maxillares articulo ultimo sat fortiter securiformi, sed latitudine tamen manifeste longiore. Ligula medio profunde incisa. Antennæ graciles, submoniliformes. Tarsi articulo primo sequentibus duobus conjunctis longitudine subæquali. Unguiculi simplices, basi modo obtuse vix subdentati. — Cette coupe, appartenant au groupe des Dasytites, a pour type l'*Amauronia megacephala* de M. Kiesenwetter.

GENRE GASTRALLUS, J. DU V. — Antennæ decem articulatæ, articulis tribus ultimis magnis atque compressis. Pronotum lateribus obtusis, linea laterali genuina subtus longe locata, perobtusa atque indistincta. Prosternum laminam brevissimam atque late emarginatam formans. Mesosternum profunde excavatum. Abdomen segmentis duobus ventralibus primis maximis, fortiter connatis. — Ce genre démembré des Anobium a pour type l'*A. immarginatum* Mull. (*exile* Gyl.).

GENRE METHOLCUS J. DU V. — Corpus sat elongatum, subcylindricum. Palpi articulo ultimo obtriangulari, apice late manifesteque emarginato. Antennæ leviter serratæ. Pronotum, dorso conspecto, fere transversim quadratum. Elytra subseriatim punctulata. Mesosternum vix declive. Metasternum simplex. Coxæ posticæ lineares. — Type : *Xyletinus cylindricus* Germ.

Genre Pseudochina J. du V. — Corpus ovatum vel oblongo ovatum. Palpi articulo ultimo valde elongato, subcylindrico. Antennæ acute serratæ. Pronotum, dorso conspecto, antice manifeste coarctatum. Elytra subtilissime punctulata. Mesosternum fortius declive, vel perpendiculare. Metasternum parte antica leviter declivi atque linea subtili elevata postice transversim circumscripta. Coxæ posticæ extus sensim leviter dilatatæ. — Type : *Xyletin. hæmorrhoidalis* Ill.

Genre Mesocoelopus J. du V. — Corpus ovatum. Palpi articulo ultimo obtriangulari. Antennæ serratæ. Pronotum, dorso conspecto, antice fortius coarctatum. Elytra quam subtilissime punctulata. Mesosternum fortiter perpendiculare atque excavatum. Metasternum parte antica utrinque fovea transversa insignita, lineaque elevata postice transversim circumscripta. Coxæ posticæ lobi rotundati forma intus ampliatæ. — Type : *Xyletin. niger* Müll. (*hederæ* L. Duf.).

Observation. Ces trois dernières coupes sont démembrées du genre Xyletinus. M'étendant assez longuement sur elles dans mon Genera, je vais me borner à dire ici que les vrais *Xyletinus* (pectinatus, laticollis, etc.) offrent le dernier article des palpes subsécuriforme ou parfois légèrement fusiforme, les antennes fortement en scie, les élytres striées, le métasternum simple, les hanches postérieures linéaires, etc.

NOTE SUR LA CARDIOMERA BONVOULOIRII DE M. SCHAUM.

M. Schaum (Berl. Ent. Zeits. 1860, 66) a tout récemment décrit, sous le nom de C. Bonvouloirii, une espèce de Cardiomera qu'il prétend être distincte de la C. Genei Bassi, mais qui doit être considérée simplement, à mon avis, comme une légère modification locale de ce dernier insecte. Je suis même étonné que M. Schaum, qui, mieux que personne, sait combien, chez une foule de Carabides, les localités exercent souvent d'influence sur les modifications d'une même espèce, se soit laissé entraîner à décrire la C. Bonvouloirii. Le savant auteur allemand n'aurait-il pas été poussé un peu par le plaisir de faire connaître une espèce découverte, mais soi-disant confondue, par les entomologistes français ?

Les Cardiomera venant des Pyrénées-Orientales offrent il est vrai manifestement les caractères signalés par M. Schaum, mais cela se conçoit. Toutes prises par moi, jusqu'ici, dans un espace grand comme la moitié de mon cabinet de travail, et provenant de la même éclosion, elles avaient subi les mêmes influences. Toutefois j'observe une légère variation de taille, et, chez deux exemplaires, des antennes plus courtes de tout le dernier article de celles des autres.

Chez une Cardiomera provenant d'Algérie, communiquée par M. Reiche, je retrouve tout à fait les mêmes caractères que chez la C. Bonvouloirii, mais avec le disque du pronotum moins visiblement ridé, avec quelques points distincts dans les impressions et des antennes encore plus longues. M. Schaum en fera-t-il une troisième

espèce? Une Cardiomera de Sicile, appartenant aussi à M. Reiche, offre très distinctement il est vrai la plupart des caractères attribués à la C. Genci, mais elle est d'une taille aussi grande que les grands exemplaires des Pyrénées-Orientales, et les impressions de son pronotum, quoique moins profondes en avant, sont aussi prolongées que chez la C. Bonvouloirii. De deux exemplaires siciliens, communiqués par M. Fairmaire, l'un est petit et offre les caractères de la C. Genei, l'autre est aussi grand que les petits individus de la C. Bonvouloirii, présente des antennes tout aussi longues que chez ceux ci, le pronotum visiblement ridé, un peu moins long encore, mais plus long que chez la Cardiomera communiquée par M. Reiche, avec ses impressions sensiblement prolongées, enfin la tête point visiblement plus courte que dans les C. Bonvouloirii.

Des observations qui précèdent il résulte qu'aucun des caractères mentionnés par M. Schaum n'est constant, si ce n'est celui tiré de la saillie des yeux. Mais ce dernier subit des variations analogues plus ou moins sensibles chez diverses espèces du genre voisin Anchomenus. Je possède principalement un Anch. pallipes (albipes Ill.) provenant d'Autriche, qui offre des yeux tout aussi peu saillants que chez la C. Genei, tandis que je trouve ces organes extrêmement saillants chez un exemplaire de la même espèce venant de Montpellier, presque autant chez un autre pris à Paris, et moins chez une dizaine capturés en Espagne. Ce dernier fait seul suffirait à prouver, a priori, que l'espèce établie par M. Schaum n'est qu'une modification locale de la C. Genei.

REMARQUES ET NOTES CRITIQUES SUR LES BEMBIDIUM.

Depuis la publication (Annal. de la Soc. ent. de Fr. 1855, p. 647 et suiv.) de mes Notes supplémentaires sur les Bembidium d'Europe, en réponse aux critiques de M. Schaum, ce savant auteur a de nouveau publié diverses remarques critiques sur les insectes en question. De mon côté, tout en suivant l'argumentation de M. Schaum, j'ai eu l'occasion de faire quelques études nouvelles sur le même sujet, et je crois utile, aujourd'hui, de faire connaître le résultat de mes récentes observations.

Je dois faire remarquer d'abord que la principale question qui nous divise, M. Schaum et moi, est celle des réunions d'espèce. Or mes études confirment non-seulement de plus en plus pour moi les réunions que j'ai effectuées, mais me conduisent encore à en opérer de nouvelles. Le savant critique allemand accepte déjà, de son côté, aujourd'hui (Catalog. Coléopt. Europ. 1859), la réunion du B. scapulare Kust. au B. quadriguttatum, celle du B. alpinum Dej. au B. nitidulum Marsh., et aussi, mais encore avec doute, celles du B. velox Er., au B. lampros Herbst., et du B. vulneratum Dej. au B. biguttatum F. Je suis persuadé que M. Schaum, qui a effectué de si nombreuses réunions dans les genres Carabus, Nebria, Anchomenus, etc., arrivera plus tard, la logique le veut, à confirmer les réunions opérées par moi, parmi les Bembidium.

1. **B. pallipes** Duft. Var. **Rossii** Schaum. —M. Schaum (Ent. Zeit. Stet. 1858, p. 300) se défend du reproche que

je lui ai fait d'avoir changé trois fois d'opinion au sujet de son B. nebulosum, aujourd'hui Rossii. Comme on pourrait croire, peut-être, que j'ai été de mauvaise foi dans mon assertion, je suis forcé de donner la preuve matérielle des trois avis successifs du savant auteur allemand. 1° M. Schaum (Ent. Zeit. Stet. 1845, p. 403) regarde l'insecte dont il s'agit comme l'Elaphrus nebulosus de Rossi, et le décrit sous le nom de B. nebulosum. 2° Nous trouvons (Annal. de la Soc ent. de Fr. 1853, p. 64) l'avis suivant de M. Schaum : « L'insecte décrit par moi sous le nom de B. nebulosum, n'est qu'un fort grand individu du B. pallipes, etc. ». 3° M. Schaum (Berl. Ent. Zeits. 1857, p. 150) affirme que l'insecte dont il s'agit, constitue une espèce distincte, à laquelle il donne le nom de B. Rossii. — Examinons maintenant la valeur spécifique du B. Rossii. M. Schaum donne à son espèce les caractères différentiels suivants, par comparaison avec le B. pallipes : « Front beaucoup plus large entre les yeux que chez le B. pallipes, dont les yeux sont beaucoup plus convergents en avant ; pronotum visiblement plus court et plus large ; élytres plus larges et un peu plus planes, à épaules plus saillantes, à ponctuation beaucoup plus forte ; pattes plus métalliques. » J'ai trouvé ces caractères parfaitement exacts pour un exemplaire du B. Rossii, envoyé par M. Schaum, et opposé à un exemplaire du B. pallipes provenant d'Allemagne, également envoyé par M. Schaum. Je les ai contrôlés sur deux autres exemplaires, et voici ce que j'ai observé. Le premier individu, provenant de Sicile, se rapportait très bien au B. Rossii, toutefois, ses élytres étaient un peu plus longues eu égard

à leur largeur, et un peu plus finement ponctuées quoique à peine. Le second exemplaire, pris dans le Midi de la France, offrait le facies du B. pallipes par suite de la forme allongée et étroite de ses élytres, mais présentait bien visiblement la plupart des autres caractères énoncés pour le B. Rossii, savoir : les yeux moins convergents en avant que chez le B. pallipes, le pronotum un peu plus court que chez le B. pallipes, moins toutefois que chez le B. Rossii, les élytres étroites, mais à épaules pas plus effacées que chez ce dernier et à ponctuation à peu près aussi forte, enfin les pattes à peu près aussi métalliques également que chez le B. Rossii. Je crois donc devoir regarder l'espèce de M. Schaum comme une simple variété méridionale du B. pallipes Duft. Je termine cette note en ajoutant, pour répondre à un reproche de M. Schaum, que lors de la première communication qui me fut faite, par l'intermédiaire de M. Fairmaire, du B. Rossii, je comparai cet insecte à mon exemplaire de pallipes du Midi de la France dont j'ai parlé tout à l'heure, et dès lors, je ne pus constater de différences notables.

2. **B. Striatum** Fabr. Var. Foraminosum Sturm. — M. Schaum persiste à considérer le B. foraminosum comme une espèce distincte du B. striatum de Fabricius (Orichalcicum Duft.). Ayant communiqué à ce savant critique trois exemplaires que je considérais comme plus ou moins intermédiaires, voici la réponse que j'ai reçue : « L'exemplaire 1 est un véritable foraminosum, les exem- 2 et 3 sont des individus *anormaux* qui se distinguent du striatum plus que le foraminosum, etc. Si vous aviez un

plus grand nombre de tels individus, je croirais qu'ils peuvent former une *troisième espèce.* » Les exemplaires en question provenaient du midi de la France. Je crois devoir m'abstenir ici de tout commentaire. Je me demande seulement comment des insectes *anormaux* pourraient former une *espèce.*

3. **B. bipunctatum** Lin. — A propos du B. gracile Ramb. que j'ai cru devoir rapporter au B. bipunctatum Lin., M. Schaum (Ent. Zeit. Stet. 1858, 299) dit que l'on ne peut, avec un auteur comme Rambur, adopter mon opinion sans voir le type et sans constatation plus ample de l'erreur. Or, le type plus que probablement n'existe plus. Toutefois M. Schaum ne devrait pas fausser mes raisons en les tronquant. En effet, selon cet auauteur, *je n'appuie mon avis que par les termes :* « Le gracile Ramb. est tout simplement pour moi le bipunctatum, la description n'en diffère nullement. » Cependant, j'ajoute, et cela est important : « Cet insecte se retrouve dans les montagnes d'Espagne. Je m'explique l'erreur de M. Rambur, en supposant que, trompé par l'analogie de cette espèce avec les Leja de Dejean, il l'aura cherchée parmi ces dernières, et M. Rambur, en effet, la compare au celere, tandis qu'il aurait dû, si elle en était réellement différente, la comparer au bipunctatum. » Du reste, M. Schaum n'a point toutefois inscrit le B. gracile Ramb. dans son catalogue.

4. **B. pyrenaeum** Dej. — Je suis blâmé par M. Schaum (Ent. Zeit. Stet. 1858, 299) d'avoir réuni au B. pyrenaeum le B. rhæticum Héer, parce que le pyrenaeum a les élytres planes (*planiusculis* dans mon texte), tandis

qu'Héer dit pour le B. rhæticum: « elytris *convexius-culis.* » L'énoncé d'une pareille critique suffit. — Du reste, le savant auteur allemand a depuis confirmé mon opinion par l'examen du type d'Héer.

5. **B. pusillum** Gyl. — M. Schaum auquel j'avais reproché avec raison d'avoir critiqué mon B. normannum sans le connaître, distingue aujourd'hui (Catalog. Coleopt. Eur. 1859, 15) cette espèce, d'après quelques exemplaires que je lui ai communiqués ; mais, il en sépare le B. rivulare (que je lui avais réuni en variété) pour le réunir au B. pusillum. M. Schaum a parfaitement raison quant à ce dernier point. Lors de mon travail monographique j'avais bien présumé que les B. rivulare (normannum Var.) et pusillum n'étaient point spécifiquement distincts ; mais n'ayant eu sous les yeux qu'un très-petit nombre de B. pusillum, n'ayant point vu de passages, et croyant cette espèce plus boréale, je n'avais pas osé opérer la réunion, ce qui prouve que je n'ai jamais agi en vertu d'idées préconçues, mais d'observations positives. Depuis j'ai été à même de me convaincre que les B. pusillum et rivulare n'étaient que des variétés d'une même espèce. Je suis donc d'accord en ce point avec le savant auteur allemand. Mais je ne puis approuver M. Schaum lorsqu'il sépare, après cela, le B. normannum, dont il n'a vu que deux ou trois exemplaires, comme espèce propre. Depuis la publication de mon travail, dans lequel j'ai exposé que les B. rivulare et normannuum, qui se trouvent tous les deux dans le midi de la France, appartiennent à la même espèce, l'observation m'a de plus en plus convaincu de la validité de mon opi-

nion. Il faut donc aujourd'hui, d'après moi, établir ainsi qu'il suit la synonymie des espèces dont je viens de parler. B. pusillum Gyl. J. du V. — Var. Rivulare Dej. — Var. Normannum Dej. J. du V. — Var. Latiplaga Chaud.

6. **B. 4 Guttatum.** F. var. **Speculare** Kust. — Le B. speculare est réuni, dit M. Schaum (Ent. Zeit. Stet. 1858, 299), par J. du Val au B. 4 guttatum comme variété. Je ne connais pas cette espèce, continue le critique, mais d'après Kuster et J. du Val. elle offre des élytres entièrement lisses, tandis que le 4-guttatum présente des stries obscures mais fortement ponctuées à la base. J. du Val. ajoute, il est vrai : « Cette variété remarquable nous présente tous les passages, » mais où trouve-t-on en Entomologie un second exemple que chez la même espèce les élytres soient tantôt entièrement lisses et tantôt fortement ponctuées striées? « Aber wo ist ein zweites Beispiel in der Entomologie, dass dieselbe Art bald mit Flügeldecken, die ganz glatt sind, bald mit Flügeldecken, die stark punctirte Streifen haben, vorkommt? » — Certes l'homme le plus modéré trouvera une telle critique injurieuse. — Le point le plus curieux c'est qu'aujourd'hui M. Schaum, ayant reçu des B. speculare d'Andalousie, fournit lui-même la réponse à sa note. L'exemple impossible, wo ist Beispiel, se trouve dans la propre collection et dans le Catalogue des Coléoptères d'Europe du savant auteur allemand, qui a dû confirmer mon opinon presque aussitôt après l'avoir si bienveillamment combattue.

7. **B. Hypocrita** Dej. — Selon M. Schaum (Berl. Ent.

Zeits, 1860, 89), mon B. fastidiosum appartiendrait à la même espèce. Cette assertion demande à être confirmée par l'examen des types, lesquels provenaient d'Illyrie. — Suivant le même auteur le B. distans Rosenh. décrit récemment (Thiere Andal. 44) est également identique au B. hypocrita. Je suis aussi de cet avis. — Je crois en outre aujourd'hui, sachant que le B. hypocrita se trouve en Dalmatie, que le B. maritimum Kust., qui m'est resté inconnu, doit très probablement se rapporter encore à la même espèce. En effet la description donnée par Kuster s'applique assez bien à certains exemplaires du B. hypocrita. De plus M. Schaum nous apprend que celui-ci était connu en Allemagne sous le nom de B. Thalassinum Er. in litt, preuve qu'il avait été trouvé dans des conditions analogues à celles que signale Kuster pour son espèce.

8. **B. praeustum.** Dej. — Dans ses notes sur la Faune de Grèce, M. Schaum (Berl. Ent. Zeits. 1857, 149), après avoir inscrit les B. praeustum et siculum, ajoute en parlant de celui-ci : « Se distinguant du précédent seulement par ses élytres entièrement bleues et sans doute une variété du même. » A la lecture de cette note je rejetai immédiatement l'opinion énoncée et présumai, avec raison, que l'une des deux espèces citées était restée inconnue au savant auteur allemand. En effet, M. Schaum ayant bien voulu me communiquer un exemplaire du B. siculum et un autre du soi-disant B. praeustum, j'ai pu me convaincre qu'ils appartenaient bien tous les deux à la même espèce, c'est-à-dire au B. siculum, dont le second exemplaire n'est qu'une variété à élytres d'un rouge testacé avec un visible reflet métallique. Comme je l'avais

présumé, le véritable B. praeustum n'est pas connu de M. Schaum. Cette espèce est bien distincte du B. siculum par sa forme plus étroite, ses élytres notablement plus parallèles, à stries bien plus finement ponctuées, par son pronotum moins rétréci en arrière, moins cordiforme, à impressions distinctement bistriées (tandis qu'elles le sont obscurément chez le B. siculum). Elle a plus d'analogie avec le B. decorum dont elle offre la forme d'élytres et à peu près les stries, mais elle s'en distingue par son pronotum plus court, plus carré, plus large à sa base, avec ses angles antérieurs bien moins défléchis et, par suite, sa convexité moins grande, par les fossettes postérieures de celui-ci bien plus grandes et à strie externe forte et nettement limitée par une notable carène (tandis qu'on observe l'inverse chez le B. decorum). Ajoutons que les élytres sont d'un rouge testacé plus franc que chez les variétés des B. siculum et decorum, sans reflet métallique uniforme distinct. — J'ai communiqué à M. Schaum le résumé des observations précédentes, nonobstant cet auteur inscrit tout récemment dans son Catalogue des Coléoptères le B. praeustum en variété du B. siculum, mais toutefois avec un point de doute. Comment un auteur qui n'a point vu une espèce et qui doute, ne se range-t-il pas à l'avis d'un monographe qui a vu et qui affirme. Évidemment M. Schaum est profondément persuadé que l'on ne doit avoir de confiance qu'en lui.

9. **B. tricolor** Fabr. — Selon M. Schaum (Ent. Zeit. Stet. 1858, p. 297), mon B. tricolor n'est pas le vrai tricolor de Fabricius, mais bien le B. scapulare Dej , et j'ai décrit au contraire le vrai tricolor, sous le nom d'Erich-

soni. Ici je m'incline devant la vérité. En effet, il paraît que mon B. Erichsonii seul se trouve en Autriche et en Allemagne, ce que j'ignorais. Dès lors Fabricius donnant à son C. tricolor l'Autriche pour patrie, on est en droit d'en conclure, mais pour cette seule raison, car sa description va tout aussi bien à mon tricolor qu'à mon Erichsonii, qu'il a signalé ce dernier. On ne doit jamais, surtout quand on a travaillé en conscience, rougir d'avouer une erreur. Toutefois je peux atténuer la mienne, en disant que mon B. tricolor est celui qui se trouvait sous ce nom dans toutes les collections françaises sans exception, que Dejean m'a égaré par ses descriptions et surtout ses indications de patrie, que j'ai eu seulement sous les yeux, lors de mon travail, deux ou trois vrais tricolor, que j'ignorais si le vrai tricolor habitait seul l'Autriche, et dès lors, je ne pouvais saisir la valeur de l'indication de Fabricius. Quoique je veuille bien, avec M. Schaum, rapporter au vrai tricolor de Fabricius, le B. tricolor de Dejean, il me paraît cependant probable que Dejean a confondu cette espèce avec les exemplaires communs du scapulare (tricolor J. du V.) offrant la base des élytres largement marquée de rouge. Comment sans cela expliquer ces termes appliqués par Dejean au tricolor : « Il se trouve communément dans le Midi de la France, etc., » le vrai tricolor étant rare en France, et se trouvant seulement dans les montagnes, tandis que l'autre espèce est commune dans tout le Midi. En outre, Dejean dit, en parlant du scapulare, simplement : « Il se trouve dans le Midi de la France, » ce qui fait supposer cette espèce plus rare que le vrai tricolor, lorsque c'est tout le

contraire. Quoi qu'il en soit, ces indications étaient bien propres à m'égarer. Définitivement, la synonymie de l'espece qui nous occupe, doit être établie de la manière suivante : B. tricolor Fabr., Duft., Sturm. Dej. partim? = Erichsonii J. du V.

10. **B. ripicola** L. Duf. — Cet insecte est le B. tricolor de ma monographie, et j'ai trois observations à présenter à son sujet.

Le nom de B. tricolor devant s'appliquer à l'espèce dont j'ai parlé précédemment, M. Schaum (Cat. Col. Eur. 1859) donne à celle dont il s'agit ici, le nom de Scapulare Dej. Mais M. L. Dufour, bien antérieurement à Dejean (Annal. des sc. phys. de Bruxel. vi, 330. 1820.), a décrit le même insecte sous le nom de B. ripicola, qui doit dès lors être adopté. Si la description donnée par M. L. Dufour laissait quelque doute à ce sujet, quoique, par exemple, les mots : « Corselet légèrement convexe » s'appliquent bien au B. scapulare, et non au vrai tricolor (Erichsonii), l'indication : « Èbre, Adour, Garonne, » suffirait à le détruire en entier.

M. Schaum (Ent. Zeit. Stet. 1858,298) répète que dans son opinion le B. obsoletum qui a les pattes testacées est spécifiquement distinct du B. scapulare (Ripicola L. Duf.) qui a une tout autre coloration et des pattes plus obscures avec les cuisses d'un noir brun. Je suis heureux de constater que M. Schaum ne peut appuyer son avis que sur la coloration. Or, dans ma monographie, j'ai à ce sujet longuement expliqué avoir vu tous les passages. L'auteur allemand cite en sa faveur l'avis de MM. Fairmaire et Laboulbène. Je ne crois pas avoir à revenir sur la ré-

futation que j'ai donnée dans les Annales de la Société entomologique de France, 1855, p. 663, ce que M. Schaum passe sous silence. Je dois seulement attirer fortement l'attention sur un paragraphe du critique allemand dans lequel il veut faire admettre que l'on doit prouver ses réunions par une série complète d'exemplaires de sa propre collection, disant que si les passages constatés par moi existent bien actuellement (par modération pour réellement), on ne peut toutefois les réunir. Bien certainement je ferai mon profit de l'avis de M. Schaum, et j'engage les autres entomologistes à en faire autant. Quand, une autre fois, je constaterai entre deux prétendues espèces des passages formels qui ne m'appartiendront pas, j'aurai bien soin de dire : « Pour si logique et si certaine que soit la réunion des deux espèces en question, je ne puis toutefois l'effectuer, parce qu'il n'existe point de passages dans la nature, non je me trompe, dans ma collection ni surtout dans celle de M. Schaum. » — Malheureusement pour le critique allemand dans le cas actuel les passages existent parfaitement dans ma collection, et M. Schaum aurait pu les voir si, lors de ses derniers voyages à Paris, il s'était donné la peine de venir les examiner.

Le B. oblongum Dej., qui par ses quatre grandes taches d'un roux testacé semble constituer une espèce bien distincte, et dont je n'avais vu qu'un exemplaire lors de mon travail monographique, n'est aujourd'hui pour moi qu'une variété du B. ripicola L. Duf (Tricolor J. du V. olim) intermédiaire entre mes variétés B et C et complétant de plus en plus le passage entre le B. ripicola et

l'Obsoletum Dej. Le B. oblongum se distingue du Ripicola par ses élytres marquées de quatre grandes taches d'un roux testacé et d'après deux exemplaires de Nice que j'ai sous les yeux par ses tries plus profondes et par son pronotum très légèrement plus étroit à la base. Or, je possède un exemplaire pris avec les deux précédents qui aux deux derniers caractères joint la coloration du Ripicola type ; j'ai un individu provenant des Alpes qui offre tous les caractères de forme et de stries du ripicola avec la coloration et l'aspect de l'Oblongum ; un exemplaire venant du Midi tout à fait semblable au Ripicola type, sauf une tache rouge supplémentaire sur la partie postérieure bleue de chaque élytre ; enfin un Bembidium provenant aussi du Midi qui présente la couleur bleue et rouge du Ripicola, les pattes en entier d'un rouge testacé de l'Obsoletum, et la grande tache postérieure de l'Oblongum, de sorte qu'il a de l'aspect de chacun des trois sans se rapporter à aucun.

D'après les notes et observations précédentes, je crois devoir établir ainsi qu'il suit la synonymie de l'espèce très variable dont je viens de m'occuper longuement. B. ripicola L. Duf. (Scapulare Dej. Tricolor J. du V.) — Var. Oblongum Dej. — Var. Testaceum Duft. (Obsoletum Dej. Neglectum Daws.)

11. **B. Andreæ** Fabr. — Je suis convaincu aujourd'hui que les B. Andreæ F. (Cruciatum Dej.) et Femoratum Sturm, malgré les caractères différentiels et la dissemblance de leurs types, appartiennent à une seule et même espèce. Cette opinion avait déjà été émise par Héer (Faun. Helvet. 129), antérieurement à ma monographie,

mais n'ayant pas lors de mon travail les matériaux convenables, je dus maintenir les deux espèces. J'ai pris assez récemment dans les Pyrénées-Orientales, et cela pêle-mêle, un certain nombre d'exemplaires dont quelques-uns se rapportent parfaitement au B. Andreæ type, quoique avec des taches élytrales un peu mieux limitées, dont deux plus obscurs encore et par suite à quatre taches sur les élytres présentent, avec tous les caractères de forme et de ponctuation du B. Andreæ, les palpes fauves et la base des cuisses brune ; mais dont la plupart avec la forme des précédents offraient quatre taches élytrales bien limitées, la base des cuisses brune largement, et le penultième article des palpes maxiliaires brun obscur ou noirâtre en entier. Ces derniers exemplaires ne se distinguent plus que par leur taille de ma variété A du B. femoratum que j'ai expliqué ne pouvoir être distinguée spécifiquement. Une série d'individus provenant des Alpes m'a offert les mêmes modifications avec des types du Femoratum au lieu de types de l'Andreæ. Enfin, je possède encore des Alpes deux exemplaires semblables, mais petits comme le Femoratum et un peu plus étroits que l'Andreæ; et un individu pris dans les Pyrénées-Orientales, avec les premiers dont j'ai parlé, qui, avec les pattes, les palpes et les antennes colorées comme chez l'Andreæ, offre la taille, la couleur et les élytres étroites du Femoratum. — D'après ces observations, je me crois en droit d'établir la synonymie de la manière suivante : B. Andreæ Fabr. (Cruciatum Dej.). — Var. Femoratum Sturm. J. du V.

12. **B. Varium.** Oliv. var. **Adustum** Schaum. — Le sa-

savant critique allemand persiste à regarder le B. fumigatum Dej. (nec Duft. J. du V.) comme une espèce distincte du B. varium auquel je l'ai réuni en variété. Par suite, il a été obligé de créer un nom pour lui et le nomme B. adustum (Catal. Coléopt. Eur. 1859). Je n'ai nullement l'intention de discuter de nouveau sur ce sujet, car je crois avoir suffisamment prouvé mon opinion dans ma monographie. Libre aux uns de regarder, avec M. Schaum, son B. adustum comme une espèce propre, aux autres d'inscrire, avec moi, ce dernier nom en synonymie comme variété. Je veux seulement mentionner un fait dont M. Schaum parlera très probablement dans la Faune d'Allemagne, mais dans un autre sens que je ne vais le faire. Le critique allemand m'ayant demandé de lui envoyer les passages constatés par moi entre les B. varium et adustum (Fumigatum Dej.), je lui répondis qu'ils se trouvaient aujourd'hui épars dans les diverses collections que j'eus sous les yeux. Donc ils n'existent pas, cela a été convenu plus haut dans une autre note, mais là n'est point ici ce dont il s'agit. Je fus assez heureux pour trouver dans ma collection un exemplaire offrant la taille, la forme générale, la couleur, enfin le facies du B. varium type, mais présentant un pronotum *entièrement semblable* à celui de la variété fumigatum (adustum Sch.). Voici la réponse de M. Schaum auquel je communiquai cet insecte : « Je ne trouve aucun caractère qui le rapproche du fumigatum Dej. » Il faut, comme me disait dans un autre cas l'auteur allemand, que M. Schaum n'ait examiné l'insecte en question, devenu précieux pour moi, que très superficiellement. On n'hé-

site pas il est vrai à première vue, à cause du facies, à rapporter l'exemplaire au B. varium, mais en le regardant avec soin on voit sans peine, et je l'ai fait voir à plusieurs entomologistes, que son pronotum est carré et tout à fait comme chez le B. adustum dont ce caractère est l'un des plus essentiels. A mon avis, l'exemplaire en question seul, faute d'autres, devrait prouver la validité de mon opinion.

13. **B. Bipartitum** J. du V. — Suivant M. Schaum (Berl. Ent. Zeits, 1860, 91), mon espèce est identique au B. (Tachys) dimidiatum Motsch. dont j'ai reproduit la courte description à la fin de ma monographie. Toutefois mon nom doit prévaloir, parce qu'il y a déjà un B. dimidiatum Ménétr. — Je crois qu'il aurait dû prévaloir quand même. En effet, mon espèce a « les stries, à part la première qui est légère et la deuxième dont on aperçoit à peine quelques traces, tout à fait nulles ». Or M. Motschoulsky dit en parlant de la sienne : « Elytris utrinque *fortiter tristriatis,* » et de plus lui donne une taille notablement plus grande. Donc, ou M. Schaum se trompe dans son appréciation, ou la description de M. Motschoulsky est fausse, inapplicable, et par conséquent nulle.

REMARQUES ET SYNONYMIES DIVERSES.

1. L'*Anchomenus antennatus* Gauth. des Cot. (An. de la Soc. ent. de Fr. 1859, CCX.) n'est nullement distinct de l'*A. pallipes* F. Dej (*albipes* Ill.). J'en possède plusieurs exemplaires de Galice.

2. La *Feronia numida* Chaud. (Ent. Zeit. Stet. 1859, 118, 7) est identique à la F. Aquila Coquer. (An. de la Soc. ent. de Fr. 1858, 768). Cette espèce provient d'Alger.

3. La *Feronia monogramma* Chaud. (l. cit., 119, 8) est également, je crois, identique à la *F. rubicunda* Coquer. (l. cit. 769). Elle provient de Bône et de Constantine.

4. L'*Amara brunneipennis* Dej. (Spec. V, 800), du Labrador, n'est qu'une variété de l'A torrida Ill. D'après une longue série d'exemplaires, provenant du Labrador, mise sous mes yeux par mon ami M. H. de Bonvouloir.

5. Le nom d'*Hydroporus semirufus* Germ. est postérieur à celui d'*A Aubei* Muls., car Germar (Faun. Ins. Eur. XXIII, 3) cite ce dernier auteur : « H. Aubei Muls (Annal. de la S. d'Agric. de Lyon, t. VI, 276) magnitudine minore, etc. » Ce dernier nom doit dès lors prévaloir, si l'on admet les deux Hydroporus en question comme identiques.

6. J'ai déjà cité plus haut (p. 149) un exemple de bonne foi allemande à propos de citations. M. Kraatz nous en fournit un second. Cet auteur (Berl. Ent. Zeits. 1859, VI) me fait dire (Genera. Staphyl. 3) : « Je dois protester énergiquement, je proteste d'autant plus que les Allemands ne se font pas faute de critiquer, parfois même sans avoir

raison, la plupart des autres auteurs. » On pourrait me croire d'après cela possédé des fureurs d'Oreste. Or j'ai dit : « Sans parler de l'arrangement... etc., je dois protester énergiquement d'une part contre la déplorable tendance que l'on a aujourd'hui à multiplier les genres, etc., etc., etc., je proteste d'autant plus *contre le travail de M. Kraatz,* tout en reconnaissant qu'il renferme d'excellentes choses, et se trouve..... effectué avec le plus grand soin, que les Allemands... etc. » On m'accuse d'être plus que mordant, mais peut-on ici employer d'autres termes que ceux de : bonne foi ? *Judicent omnes.*

7. D'après M. Wollaston (Berl. Zeits 1860, 100) mon genre *Bonvouloiria* (Gener. II. 245) est identique au genre *Metophthalmus* Woll. (Ins. Mader. 192), et le nombre d'articles des antennes indiqué par moi est, présume l'auteur, le résultat d'une erreur. Mon microscope a l'habitude de me préserver d'erreurs semblables, comme je m'en suis assuré. L'insecte décrit par M. Wollaston offrant les yeux subconiques, et composés de peu de facettes (caractère sur lequel insiste fortement cet auteur dans son texte), les antennes de dix articles, avec le troisième petit et court et le quatrième plus long, etc.; tandis que la Bonvouloiria n'a nullement les yeux subconiques, offre ces organes composés d'un nombre médiocre, il est vrai, mais toutefois notable de facettes, présente des antennes de 9 articles seulement, avec les articles 3 à 7 subégaux et le 4e nullement plus long (ce qui d'habitude est le contraire quand des articles disparaissent), enfin un facies différent, je crois devoir maintenir, dans l'état actuel de la science, mon genre Bonvou-

loiria. — A ce propos, M. Schaum (loc. cit. XXIII) nous apprend que j'ai commis les genres : Bonvouloiria, Migneauxia et Chevrolatia. Je confesse avoir commis de plus les genres Foucartia et Lareynia. Déplorable licence que j'espère encore parfois me permettre.

8. L'*Anthrenus albidus* Peyr. (qui fait du reste double emploi avec l'A. Albidus Brul.) n'est, comme je m'en suis convaincu par l'examen d'une série d'exemplaires provenant du midi de la France, des Pyrénées Orientales et de l'Algérie, qu'une variété blanche de l'*A. delicatus* Ksw.

9. La *Lampyris Raymondi* Muls. (Op. ent. IX. 1859, p. 158,) est identique à la *L. lusitanica* Motsch. (J. du V. Glan. ent. I. 11.)

10. Le *Dryophilus compressicornis* Muls. (Op. ent. II. 17,) est identique au *D. anobioides* Chevr., décrit bien antérieurement, et que l'on a jusqu'ici rapporté à tort au D. pusillus Gyl. Cette observation est basée sur l'examen du type de M. Chevrolat qui m'a été obligeamment communiqué par cet auteur.

11. L'*Anobium fasciatum* L. Duf. (Expl. de la Val. d'Ossau) est identique à l'*A. hirtum* Ill. (Mag. VI. 19. 1807).

12. Le *Trypopitys Raymondi* Muls. (Op. ent. IX. 177) est identique au *Trypopitys Phœnicis* Fairm. (An. de la S. ent. de Fr. 1859, 53), lequel n'est autre que le *Xyletinus cylindricus* Germ. Cet insecte n'appartient nullement au genre Trypopitys. Il est voisin des Xyletinus et forme le type de mon genre Metholcus.

13. Le genre *Calypterus* Muls. (Op. ent. IX, 181) n'est

aucunement distinct du genre *Xyletinus* comme je l'exposerai dans mon Genera. De plus, le *Calypterus sericans* Muls. est identique au *Xyletinus striatipennis* Fairm. (An. ent. de Fr. 1857, 638), lequel à son tour se rapporte au *Xyletinus bucephalus* Ill.

14. Le *Xyletinus flavipes* Cast. = *X. laticollis* Duft.

15. Le *Xyletinus villosus* Cast. est égal au *X. hæmorrhoidalis* Illig. qui appartient à mon genre Pseudochina.

16. Le genre *Enneadesmus* Muls. (Op. ent. I. 76) n'est aucunement distinct du genre *Xylopertha*, comme je l'exposerai dans mon Genera.

17. La *Xylopertha appendiculata* Luc. est identique à la *X.* (*Apate*) *pracusta* Germ., rapportée à tort au genre Sinoxylon dans le catalogue de M. Schaum.

18. L'*Otiorhynchus frigidus* Muls. (Op. ent. IX, 24, 1859) est identique à l'*O. pupillatus* Var. *Subdentatus* Stierl. (Berl. E. Z. 1858, 283).

19. L'*Erirhinus incanus* Muls. (Op. ent. IX. 33. 1859). = *E. tomentosus* Fairm. (An. S. ent. de Fr. 1859, 61. Mai.)

20. Le *Rhyncolus angustus* Fairm. (An. E. de Fr. 1859. CLXIV). = *R. filum* Muls. (Op. IX. 42).

21. M. Aubé (An. de la S. ent. de Fr. 1859. CCXL), se demande si le *Tomicus decolor* Boield. (An. ent. de Fr. 1859, 473), n'est point, comme il l'a cru jusqu'à présent, le mâle du *T. dryographus* Er., et veut que l'on élucide la question par la dissection de sujets frais. Notre savant collègue ignore, à ce qu'il paraît, que Ratzeburg (Forst-Ins. Kaf. 204) signale le mâle de cette dernière espèce, lequel offre, comme celui du monographus, le pronotum cornu en avant.

Paris. — Imprimerie de E. Donnaud, rue Cassette, 9.